

LES POPULATIONS ACCUEILLIES PAR LES SERVICES DU C.C.A.S.

I - LES PERSONNES AGEES

- L'EHPAD
- L'hébergement temporaire
- L'aide à domicile
- Le portage de repas à domicile.
- Repas des Aînés
- Colis de Noël
- Prévention « Canicule »

II - LES FAMILLES

- Le logement
- Les demandes de secours
- Naissances
- Les quotients familiaux

III - LES PERSONNES EN DIFFICULTE

- Le RMI
- L'aide sociale légale
- Les bons alimentaires

IV- LES DEMANDEURS D'EMPLOI – ACTIVITE DE L'ESPACE EMPLOI

- Le nombre de demandeurs d'emploi
- Les personnes accueillies à l'espace emploi
- Les offres d'emplois reçues au sein de l'Espace Emploi
- Profil des demandeurs d'emplois

V – L 'ENFANCE ET LES JEUNES (- 18 ANS)

- Aides C.C.A.S. concernant les activités sportives, culturelles, centre aéré pour les enfants de 3 ans à 18 ans
- Les demandes d'allocations mensuelles
- Le Relais Assistantes Maternelles
- Le Multi Accueil.
- Le Lieu d'accueil enfants- parents

I - LES PERSONNES AGEES

• Le Foyer Résidence du Parc

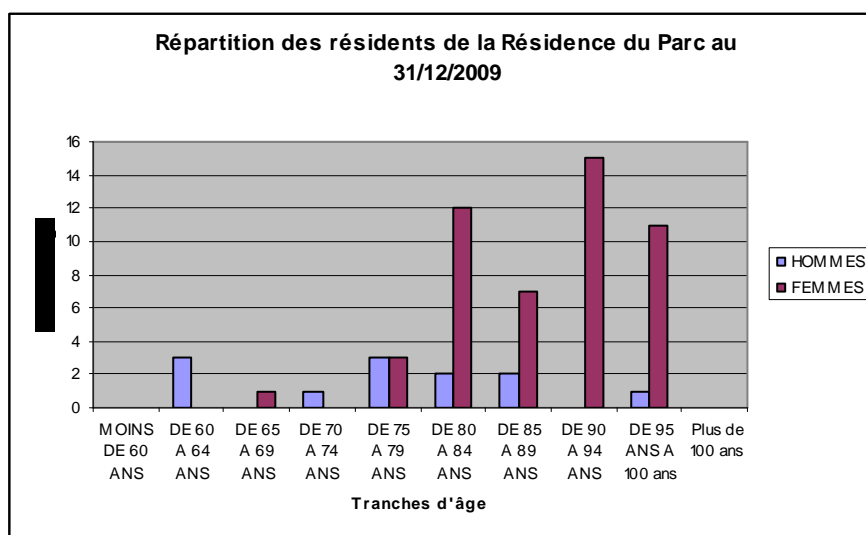
Il met à disposition des personnes âgées, 60 appartements en collectif et 20 pavillons.

Au 31 décembre 2009, le Foyer Résidence du Parc compte 61 résidents dont 49 femmes et 12 hommes.

1 - Répartition par tranches d'âge .

TRANCHES D'AGES	HOMMES	FEMMES
MOINS DE 60 ANS	0	0
DE 60 A 64 ANS	3	0
DE 65 A 69 ANS	0	1
DE 70 A 74 ANS	1	0
DE 75 A 79 ANS	3	3
DE 80 A 84 ANS	2	12
DE 85 A 89 ANS	2	7
DE 90 A 94 ANS	0	15
DE 95 ANS A 100 ans	1	11
Plus de 100 ans		
TOTAL	12	49

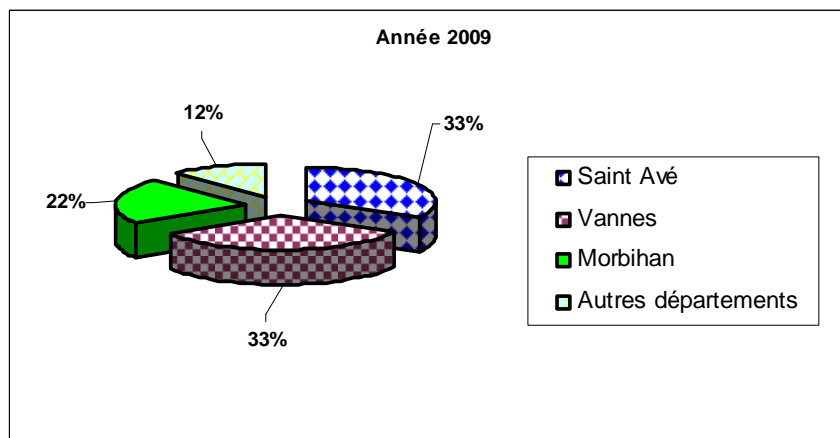
Au 31 décembre 2009, la moyenne d'âge dans le collectif est de 87 ans, pour les femmes et 77 pour les hommes. Dans les 20 pavillons la moyenne d'âge est de 84 ans pour 22 personnes (5 hommes et 17 femmes).



80 % de femmes et 20 % d'hommes ; 62% des résidents ont entre 80 et 95 ans.

2 - Origine géographique de la population hébergée au cours de l'année 2009 :

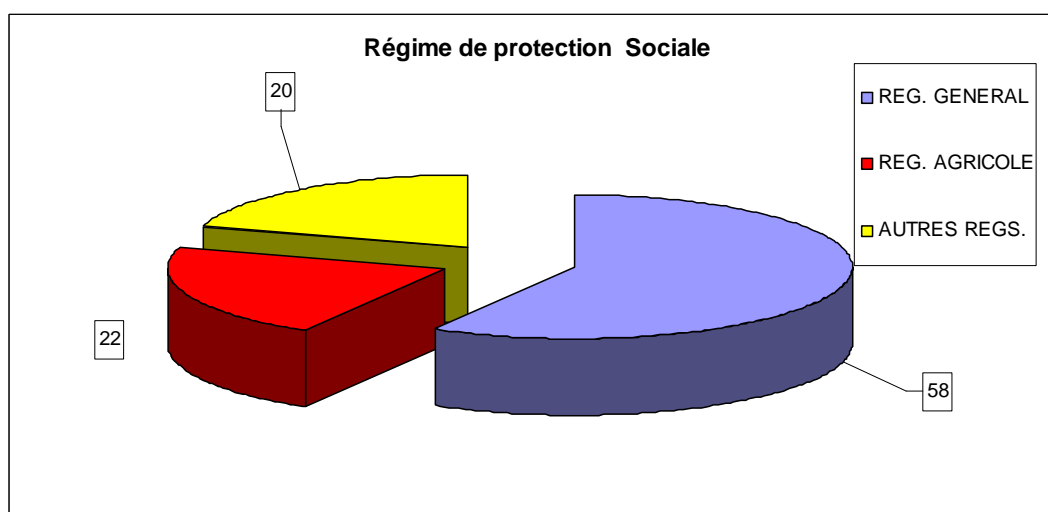
	Saint Avé	Vannes	Morbihan	Autres départements	Total
Collectif	19	25	13	4	61
Pavillon	9	3	5	6	23



3 – Régime de protection sociale de la population hébergée au 31/12/2009:

	REG. GENERAL	REG. AGRICOLE	AUTRES REGIMES*	TOTAL
Collectif et pavillons	49	18	17	84

- CPSM Militaire : 3, ORGANIC : 10.

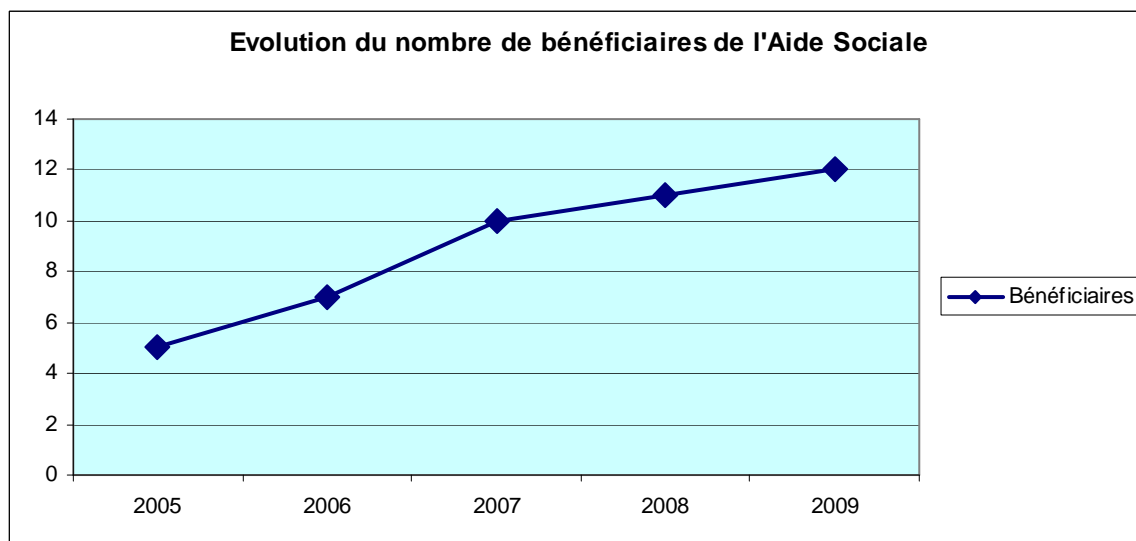


4 – Les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée au Logement au 31/12/2009:

55 résidents bénéficient de l'APL (soit 4 de plus qu'en 2008) dont 13 de la MSA et 42 de la CAF.

5– Les bénéficiaires de l'Aide Sociale au 31/12/2009:

12 personnes bénéficient de l'aide sociale en 2009 (10 en 2007 et 7 en 2006).



6- Les mouvements :

Mouvements en 2009	Sorties			Entrées		
	Hommes	Femmes	Moyenne d'âge	Hommes	Femmes	Moyenne d'âge
1 ^{er} trimestre	1	0			1	
2 ^{ème} trimestre	2	5		2	4	
3 ^{ème} trimestre	1	3		4	3	
4 ^{ème} trimestre	1	3		0	3	
Sous total	5	11		6	11	
TOTAL	16			17		

Mouvement dans les pavillons :

En 2009, il y a eu 7 départs dans les pavillons : 1 personne est décédée, 4 personnes ont intégré le collectif, et 2 ont changé de département.

Parallèlement, 7 personnes sont entrées dont 2 couples : 2 sont originaires de Saint- Avé, 3 sont hors département et 2 sont de communes avoisinantes (rapprochement familial).

L'âge moyen des personnes arrivées est de 77 ans ; celui des personnes ayant quitté est de 88 ans.

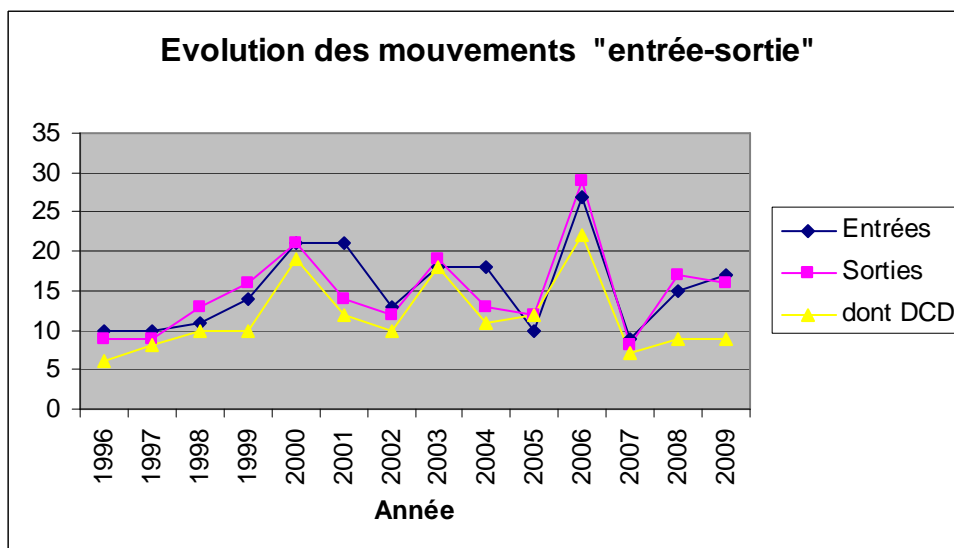
Mouvement dans le collectif :

En 2009, il y a eu 9 départs dans le collectif : 8 sont décédées dont 4 à l'hôpital et 4 dans la structure ; 1 personne a changé de structure.

Parallèlement, 10 personnes sont entrées, dont 1 couple : 7 sont originaires de Saint-Avé ; 3 de Vannes.

La moyenne d'âge des personnes arrivées est de 88 ans.

La moyenne d'âge des personnes sorties est de 91 ans.



7 – Le nombre de journées réalisées en hébergement collectif (exclus les 20 pavillons): 2009

TYPE D'HEBERGEMENT	CAPACITE DE L'ETABLISSEMENT (en lits)	ACTIVITE MAXIMUM THEORIQUE (en journées)	NOMBRE DE JOURNEES 2009		ECART (en jours)
			PREVUES AU B.P. 2009	REALISEES AU C.A. 2009	
HEBERGEMENT PERMANENT	63	22 995	22192	21771	- 421
HEBERGEMENT TEMPORAIRE	2	730	675	557	-118
HEBERGEMENT DE JOUR	5	225	225	224	-1

8 – Le nombre de journées réalisées par GIR :

GIR	2009	% par rapport au total
GIR 1 et 2	7493	35,1
GIR 3 et 4	7183	33,6
GIR 5 et 6	6674	31,3
moins de 60 ans		
TOTAL	21350	100 %

Point d'attention : ne sont pas pris en compte les accueils temporaires et de jours.

69 % de l'activité est réalisée en GIR 1 à GIR 4 (60 % en 2007 et 67 % en 2008).
Les séjours ont été globalement plus courts en 2009 sur les accueils temporaires.

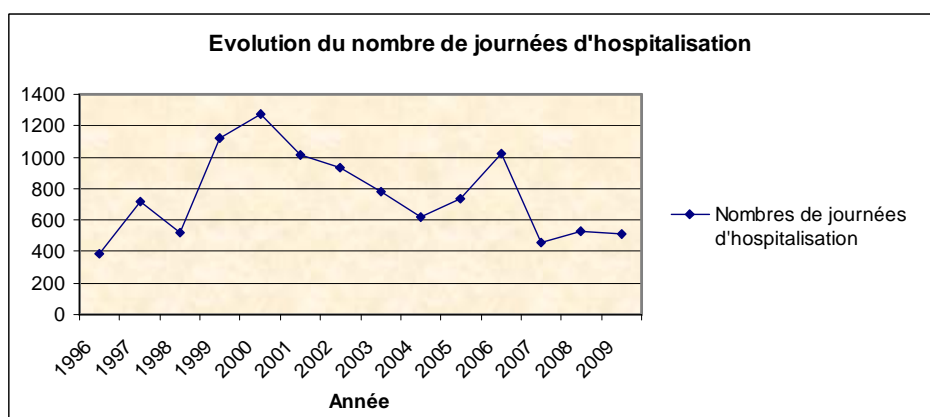
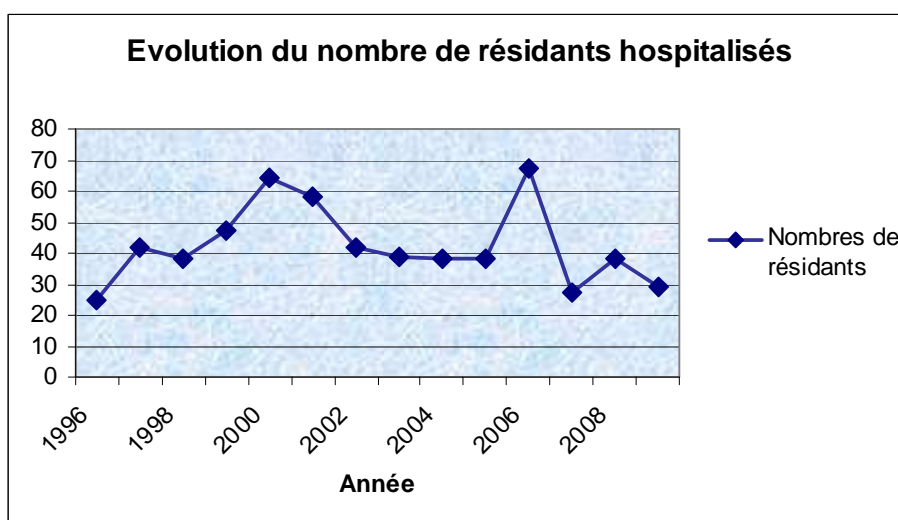
9 – Les vacances des résidents en 2009 :

	Nombre de personnes	Nombre de jours
1er trimestre	1	1
2ème trimestre	0	0
3ème trimestre	1	3
4ème trimestre	3	3
Total	5	9

10 – Les hospitalisations des résidents en 2009:

	Nombre de personnes	Nombre de jours
1er trimestre	4	39
2ème trimestre	4	96
3ème trimestre	10	191
4ème trimestre	11	188
Total 2009	29	514
	Valorisation en € (forfait hospitalisation 16 €)	8 224,00 €

ANNEES	Nombre d'hospitalisations	Nombre de journées	Forfait hospitalier
2000	64	1278	70 F
2001	58	1014	70 F
2002	42	931	10,67 €
2003	39	778	10,67 €
2004	38	615	13 €
2005	38	732	14 €
2006	67	1024	15 €
2007	28	461	16 €
2008	38	527	16 €
2009	29	514	16 €



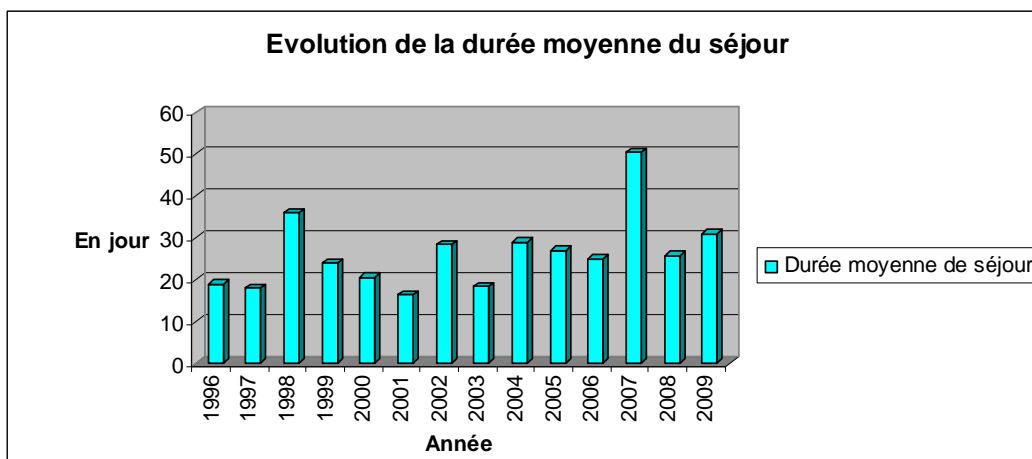
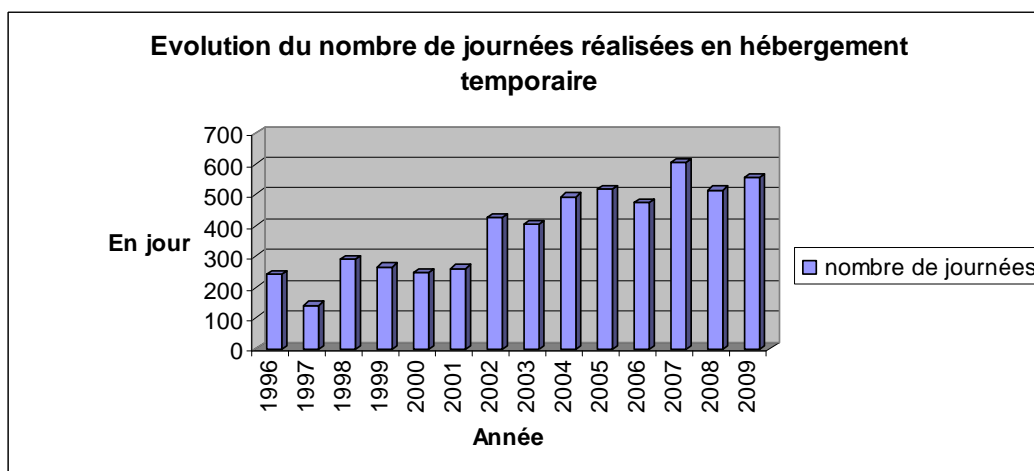
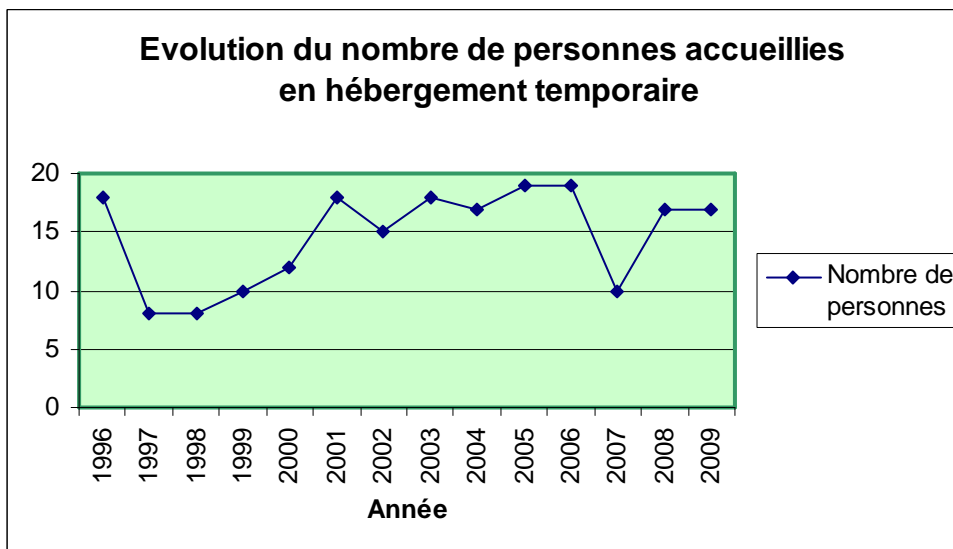
11 – La population hébergée en accueil temporaire :

En 2009, 17 personnes âgées ont bénéficié d'un hébergement temporaire pour un total de **557** journées, pour un séjour moyen de **31** jours.

Deux personnes ont pu être accueillies simultanément en utilisant les locaux de l'accueil de jour non réservé sur la période concernée.

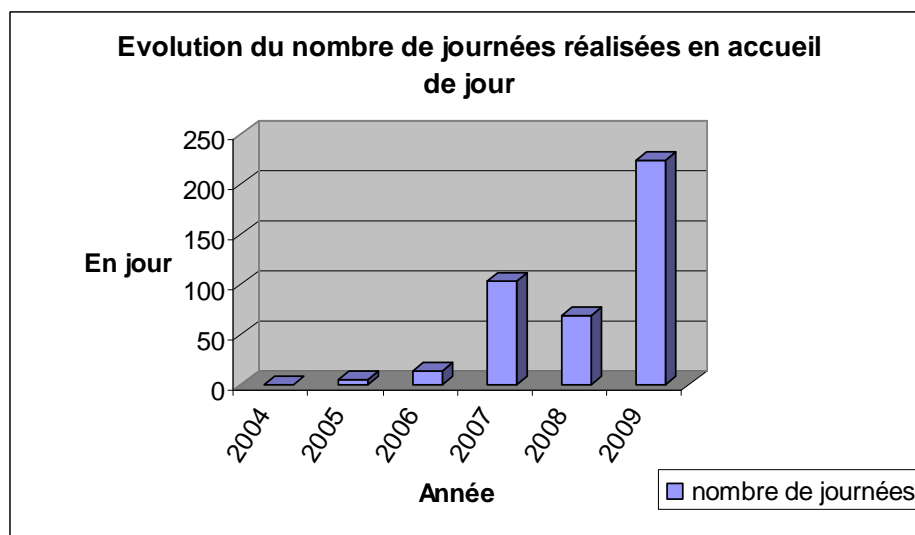
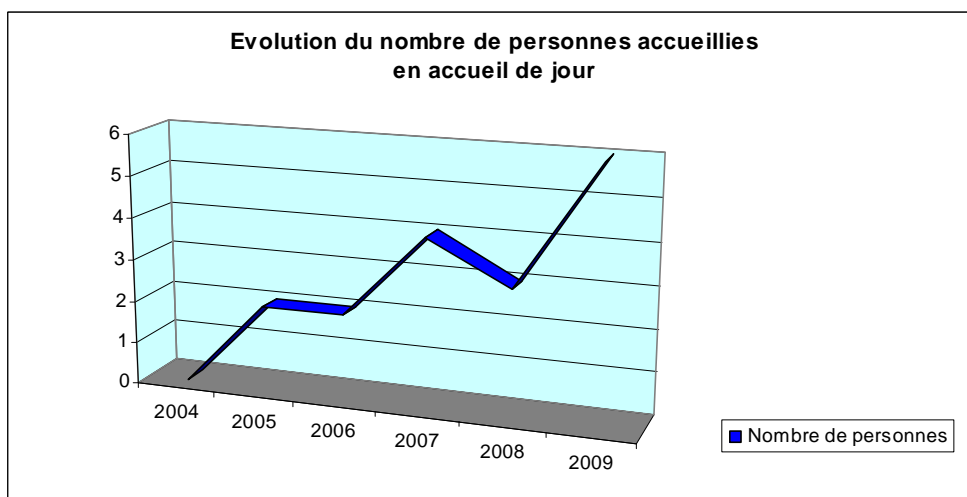
La moyenne d'âge des personnes accueillies est de 80 ans.

L'origine géographique des personnes accueillies en hébergement temporaire est variée : 8 de Saint- Ave, 7 de Vannes, 3 de la Presqu'île de Rhuys.



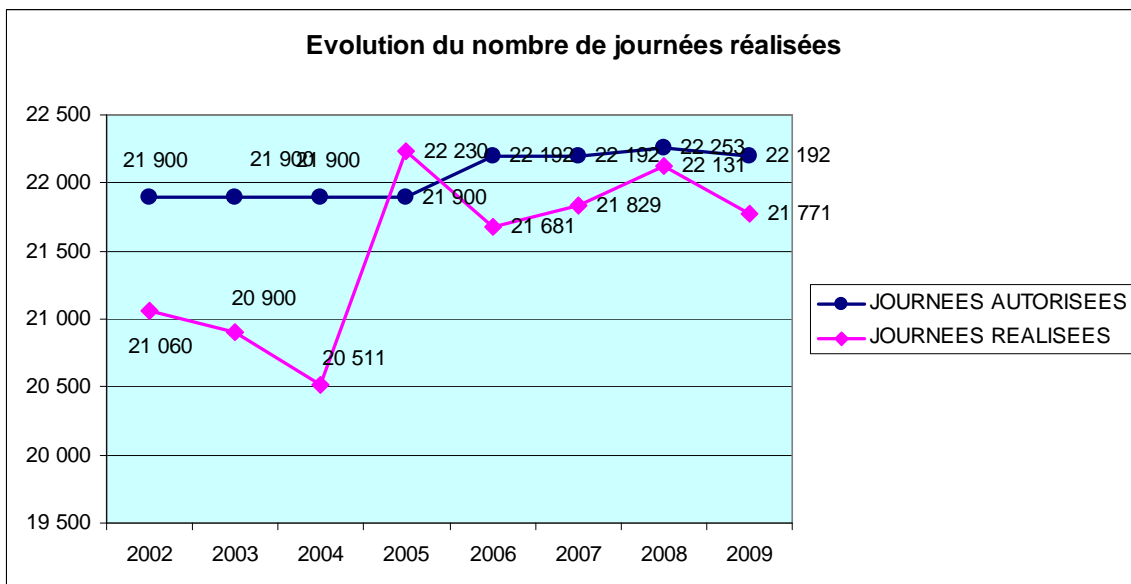
12- POPULATION HEBERGEE EN ACCUEIL DE JOUR :

En 2009, 6 personnes ont fréquenté l'accueil de jour (3 avéens, 3 vannetais) pour un total de 224 jours.



13 – Comparaison des taux d'occupation de 2002 à 2009 :

ANNEES	JOURNEES AUTORISEES	JOURNEES REALISEES	TAUX D'OCCUPATION
2002	21 900	21 060	96,2 %
2003	21 900	20 900	95,4 %
2004	21 900	20 511	93,7 %
2005	21 900	22 230	101,5 %
2006	22 192	21 681	94,3 %
2007	22 192	21 829	94,9 %
2008	22 253	22 131	96,2 %
2009	22 192	21771	94,7 %

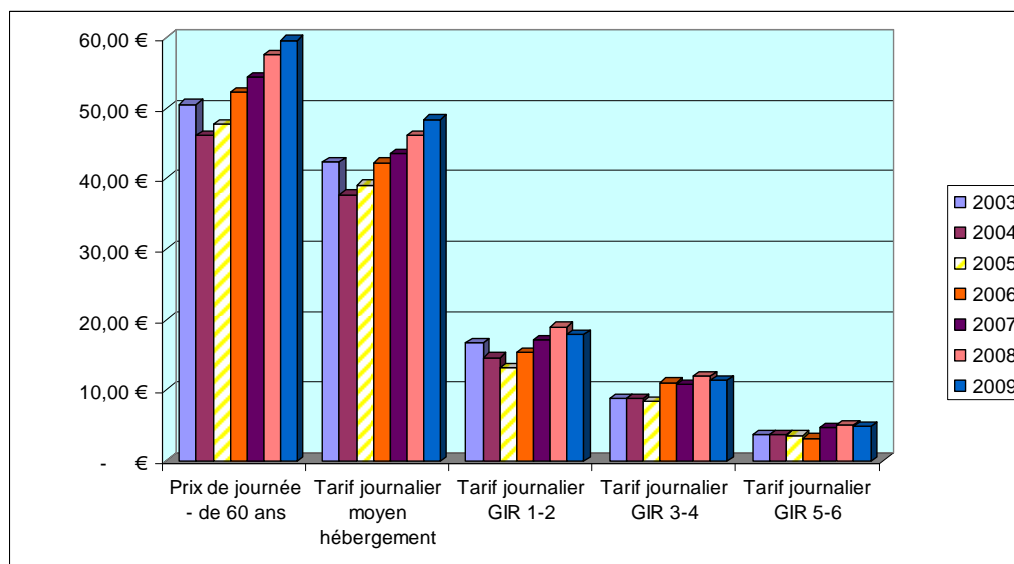


A compter de 2006, la capacité d'accueil du Foyer Résidence du Parc a été arrêtée à 63 places et non plus 60 logements comme précédemment.

14 – Evolution de la tarification

ANNEE	Prix de journée	Tarif moyen	Evolution	Tarif Dépendance					
	- de 60 ans			Hébergement	en %	GIR 1 et 2	Evol. en %	GIR 3 et 4	Evol. en %
2002	48.17 €	35.77 €		14.80 €		8.14 €		2.71 €	
2003	50.53 €	42.33 €	+18.3	16.64 €	+12.4	8.72 €	+7.1	3,61 €	+33.2
2004	46.02 €	37.70 €	-10.9	14.62 €	-12.1	8.85€	+1.5	3.70 €	+2.5
2005	47.63 €	39.08 €	+ 3.7	13.21 €	- 9.6	8.38 €	- 5.3	3.56 €	- 3.8
2006	52.12 €	42.22 €	+ 8.0	15.30 €	+ 15.8	11.05 €	+ 31.9	3.16 €	-11.2
2007	54.28€	43.55 €	+ 3.0	17.01 €	+ 11.2	10.79 €	- 2.3	4.58 €	+ 44.9
2008	57,44€	46,07€	+7,2	18,96€	+11,4	12,03	+11,5	5,10€	+11,4
2009	59,58€	48,35€	+ 4,9	17,82€	-6	11,31	-6	4,80€	- 5,9

Dès l'année 2003, il peut être présenté l'évolution de la tarification ternaire.



L'évolution des prix de journée hébergement depuis la mise en place de la tarification ternaire, fait apparaître des prix de journée fluctuants à la hausse et à la baisse d'une année à l'autre, ceci est la conséquence du montant de l'excédent antérieur à affecter à la réduction des charges d'exploitation de l'année considérée.

Le tarif journalier dépendance GIR 5-6 correspondant au ticket modérateur acquitté par l'ensemble des résidents de plus de 60 ans.

Le passage en EHPAD au 1^{er} janvier 2006 et les créations de postes en section dépendance et soins, obtenues dans le cadre de la convention tripartite, expliquent les hausses de tarifs hébergement et dépendance.

Après une baisse des tarifs en 2004, les tarifs n'ont cessé de progresser (de l'ordre de 5% par an).

15- Demandes en attente

COLLECTIF / 201 inscriptions

	ORIGINES GEOGRAPHIQUES	2006	2007	2008	2009	TOTAL	%
	<i>SAINT AVE</i>	10	8	8	12	38	18,90 %
	VANNES	17	16	6	20	59	29,35 %
	<i>DEPARTEMENT ET HORS DEPARTEMENT</i>	12	32	38	22	104	51,74 %
	<i>MOYENNE D'AGE</i>	86,43	78 03	83,30	81,60		
<u>TOTAL</u>		39	56	52	54	201	

PAVILLONS : 27 inscriptions

	ORIGINES GEOGRAPHIQUES	2006	2007	2008	2009	Total	%
	<i>SAINT AVE</i>	2	3	2	2	9	36 %
	VANNES	2	0	2	1	5	20 %
	<i>DEPARTEMENT</i>	0	4	2	5	11	44 %
<u>TOTAL</u>		4	7	6	8	25	1

16- Les temps forts de l'année 2009

A- Le projet d'animation

2009 fut une année de transition :

- L'accent a été mis sur le projet d'animation grâce à l'association PAAPA qui propose avec la collaboration de l'animatrice des animations
- Des sorties ont été organisées sur le golfe, à la crêperie, à La Gacilly
- Organisation d'une animation, d'un atelier et de projection de films
- Echanges ponctuels avec les ados de la maison des jeunes (WI)
- Mise en place de la superette avec vente de produits de consommation courante
- Défilé de mode en octobre : manifestation inter -foyers et intergénérationnelle
- La fête des familles en extérieur

B- Les travaux

- Réflexion et lancement de la consultation relative aux travaux du hall
- Création de l'aire de collecte des déchets
- Mise aux normes des ascenseurs

- Réflexion sur le projet de création d'une unité ALZHEIMER par Melle LE GLEOUR Alexandra

C- Le personnel

➤ **L'effectif**

Depuis La signature de la convention en janvier 2006 la Résidence du Parc fonctionne avec un effectif constant de **31,53 agents**, dont :

- 3 administratifs
- 10, 5 auxiliaires de soins
- 15,55 agents sociaux ou techniques
- 1 animatrice
- 1 Médecin (0,12 ETP)
- 1 Psychologue (0,2 ETP)

➤ **Les formations**

En 2009, le service a permis à 18 agents de partir en formation, pour un total de 33 jours de formation, sur des thématiques diverses :

Prise en charge de la maladie d'Alzheimer
Soins par le toucher
Geste de 1^{er} secours
Manutention
HACCP
+ 8 agents formation Prévention incendie

D- Les projets 2010

➤ **Les travaux**

La réalisation des travaux du Hall
La métallisation des sols
L'aménagement du vide sanitaire
L'équipement des pavillons en barre de soutien dans les espaces salle de bains

➤ **La préparation de la convention nouvelle génération**

Celle-ci suppose : l'autoévaluation en collaboration du conseil de vie sociale grâce à l'outil ANGELIQUE ;le bilan d'activité des 5 années ; la détermination des pistes d'amélioration tant sur l'accompagnement des personnes que sur le projet architectural .

- **L'aide à domicile.**

Le service d'aide à domicile a compris en 2009 jusqu'à 14 aides à domicile intervenant sur le service prestataire et sur le service mandataire.

Année	Service Prestataire							Heures effectuées Aide ménagère	Heures effectuées APA	TOTAL des heures effectuées
	DDISS pers âgées	DDISS adultes hand.	CRAMB	Autres caisses	Mutuelles	APA	Total des bénéficiaires			
1996	11	2	15	10	1		39	5628		5628
1997	9	2	15	14	1		41	4500		4500
1998	10	4	21	11	1		47	4216		4216
1999	11	3	18	9	6		47	3957		3957
2000	7	2	13	12	2		36	4177		4177
2001	8	2	17	14	4		45	3634		3634
2002	5	2	12	13	4	8	44	2654,5	755,5	3410
2003	3	2	8	6	6	13	38	2496,5	2959	5455,5
2004	4	1	10	6	8	20	49	2067,5	4047,75	6115,25
2005	3	3	13	8	8	23	58	2634,5	4079	6713,5
2006	2	4	7	11	7	20	51	2496,25	3667,75	6164
2007	1	3	9	11	8	15	47	2922,5	2756	5678,5
2008	1	3	9	11	8	15	57	3231,5	3237,5	6451
2009	2	1	9	13	14	22	61	3022	3086	6108

Année	Service Mandataire			Heures réalisées
	MSA	Particuliers	Total des bénéficiaires	
1996	11	18	29	
1997	15	22	37	
1998	15	33	48	
1999	14	32	46	
2000	13	25	38	4783
2001	14	47	61	6730
2002	4	51	55	4691
2003	5	14	19	3666
2004	5	13	18	3437,75
2005	5	11	16	3931,5
2006	3	12	15	3514,5
2007	3	9	12	3324
2008	0	12	12	3315
2009	0	10	10	2026

La mise en place de l'APA au 01 janvier 2002 ainsi que la réforme de la triple tarification à l'EHPAD ont eu des conséquences sur le nombre d'heures aides ménagères financées par les caisses. En effet, à compter du 01 février 2002, l'intervention des aides ménagères, au sein de l'EHPAD, ne relève plus d'une prise en charge des caisses de retraite, mais est intégrée au prix de journée hébergement et dépendance. D'autre part, plusieurs personnes âgées à domicile bénéficiant de l'aide ménagère ont eu leur dossier transformé en APA.

En 2009, le nombre d'heures d'intervention est en baisse par rapport à 2008, de 16,9%.

Les habitants utilisent assez peu ce service, comparativement à d'autres communes de même strate, en raison : d'une solidarité familiale assez efficace, et de l'absence d'intervention systématique des services le week-end, jusqu'à ce jour.

Par ailleurs, les interventions en emploi direct, rémunérées en CESU, font également concurrence directe au service.

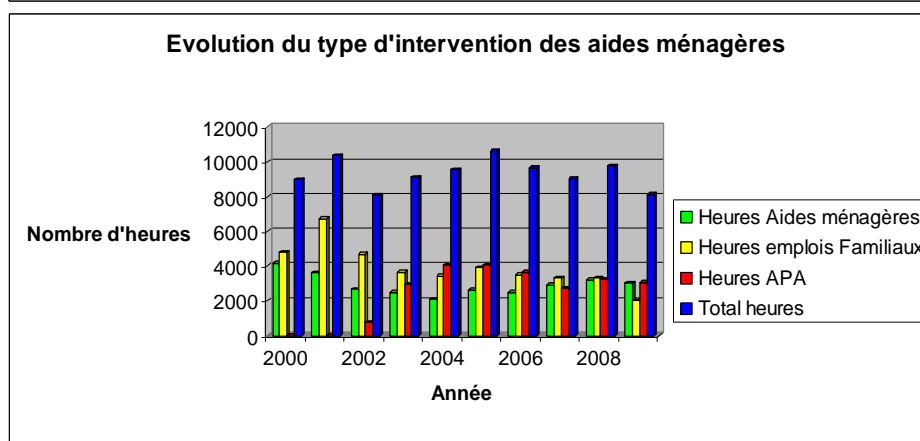
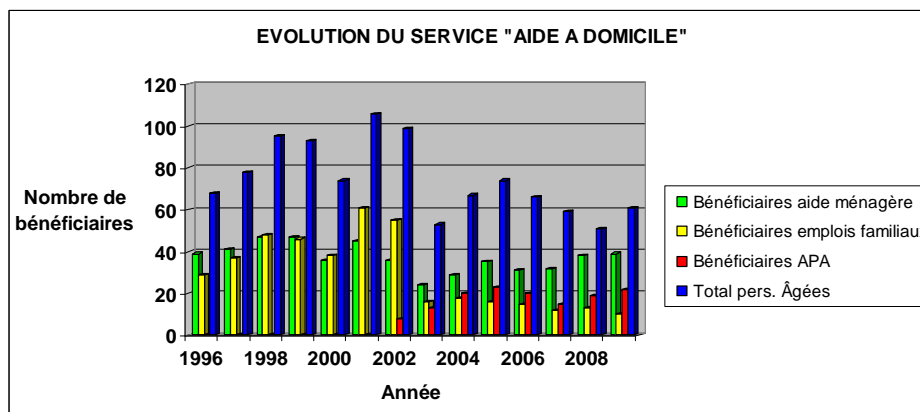
En 2009, plusieurs actions ont été mises en place afin de redynamiser le service :

- Intensification de la communication :
 - article dans la revue municipale de juillet 2009
 - élaboration d'une plaquette d'informations, largement diffusée en décembre lors de la distribution des colis
 - article dans Ouest France

- Développement du sentiment d'appartenance à une équipe des professionnels, pour lutter contre l'isolement :
 - organisation de réunions de service régulière
 - mobilisation en groupe de travail afin de revoir les documents réglementaires
 - fourniture d'une carte professionnelle
 - fourniture d'équipements de travail (blouse ; chaussures ; gants)

En 2010, d'autres actions compléteront ce panel d'intervention, dans l'objectif de professionnaliser les aides à domicile :

- Accompagnement de quatre agents dans le cadre de la VAE pour valoriser un diplôme d'état d'assistante de vie sociale (DEAVS) ;
- Mise en place d'une supervision, encadrée par un psychothérapeute
- Réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des usagers du service

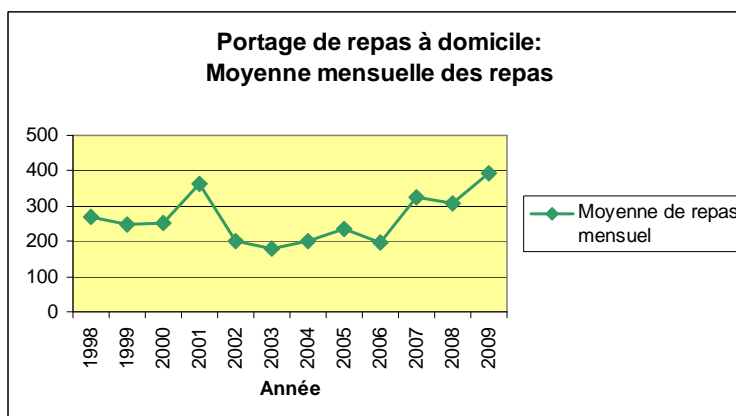
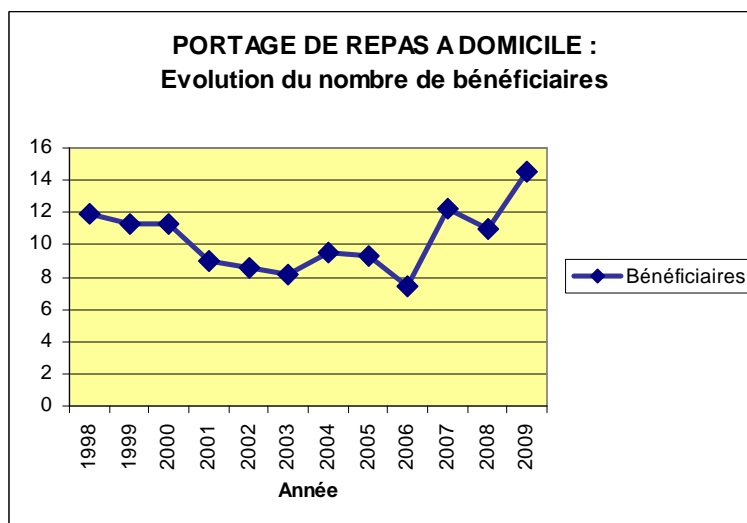


- **Le portage de repas à domicile.**

ANNEE	NOMBRE DE BENEFICIAIRE (Moyenne)	NOMBRE DE REPAS TOTAL	MOYENNE DE REPAS MENSUEL
1998	11.92	3244	270
1999	11.33	2971	248
2000	11.25	3014	251
2001	9	4383	365
2002	8,58	2387	199
2003	8.16	2155	178.5
2004	9.5	2411	201
2005	9.33	2840	236.7
2006	7.42	2346	195.5
2007	12.25	3903	325.5
2008	11,25	3674	306
2009	14,58	4708	392

En 2009, le nombre de bénéficiaires du service de portage de repas à domicile a augmenté de 30 % / 2008, et le nombre de repas servis de 28%.

L'augmentation s'est amorcée en août et s'est confirmée tout au long du dernier trimestre 2009 : le service est passé de 12 bénéficiaires au 1^{er} janvier 2009 à 19 bénéficiaires en pointe d'activité au cours du dernier trimestre 2009.

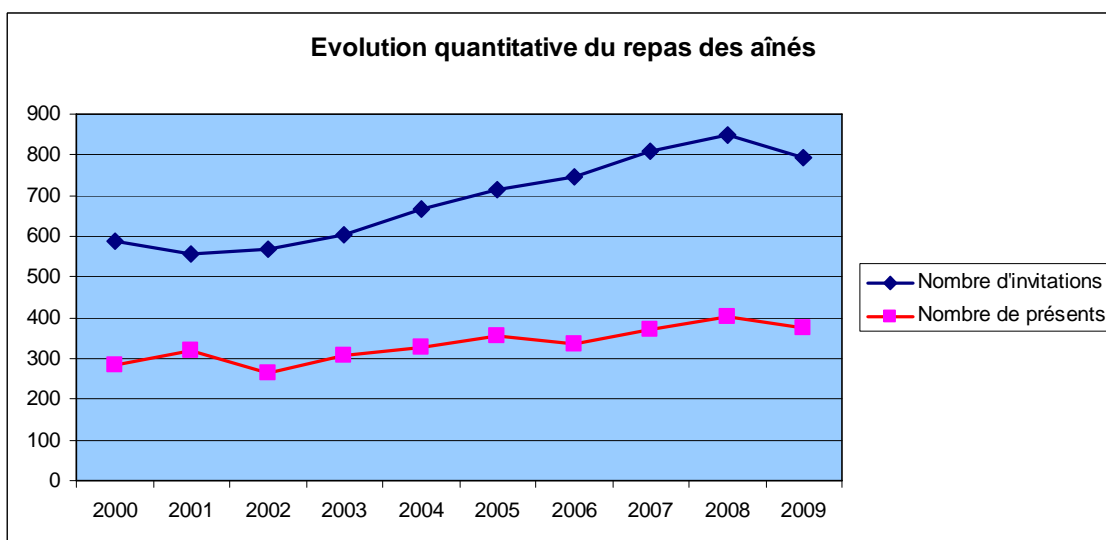


• Repas des Aînés

Chaque année, le Centre Communal d'Action social organise un repas pour les personnes âgées de plus de 70 ans et leur conjoint, le dimanche des Rameaux. Depuis 2008, l'âge est repoussé d'un an chaque année.

En 2009, les bénéficiaires du repas avaient donc 71 ans.

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre d'invitations	558	570	605	668	714	748	810	848	795
Nombre de présents	320	266	308	327	354	337	370	401	376

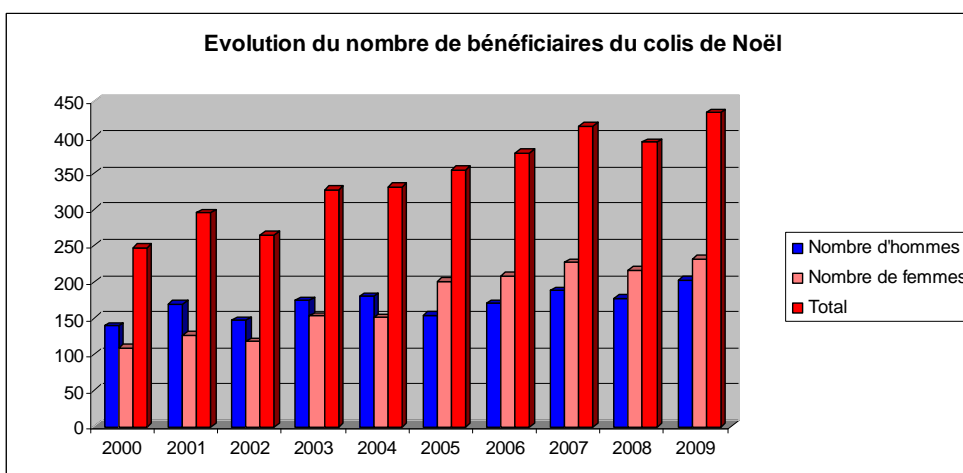


Le nombre de personnes concernées et de participants a baissé de 6% depuis 2008.

• Colis de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année les élus et les membres du conseil d'administration du CCAS rendent une visite aux aînés de plus de 77 ans ; à cette occasion un cadeau leur est remis (Valeur : de 9,50 € à 12,05 €).

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre d'hommes	169	147	174	180	154	170	188	177	202
Nombre de femmes	126	118	153	151	201	208	227	216	232
Total	295	265	327	331	355	378	415	393	434



En cinq ans, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 24 % (75% depuis l'an 2000). La légère inflexion de 2008 ne se confirme pas en 2009 : + 10% d'un exercice à l'autre.

- **Prévention « Canicule »**

Le registre des personnes vulnérables dont le CCAS doit se préoccuper en cas de canicule ou de plan grand froid a été actualisé en 2009 : il ne l'avait plus été depuis 2008.

A décembre 2009, 34 personnes étaient recensées sur ce registre (36 en 2008).

- **Prévention « grippe AH1N1 »**

En 2009, la Préfecture a demandé aux communes de recenser, à partir de la liste des personnes vulnérables élaborée dans le cadre de la prévention du plan canicule, les personnes souhaitant bénéficier d'une vaccination : seules 5 personnes en ont fait la demande.

II - LES FAMILLES

- **Le logement**

Le parc de logements HLM sur la commune s'élève au 01 janvier 2010 à 369 logements, 258 logements collectifs et 101 pavillons, dont 11 logements sociaux réservés en priorité aux personnes en difficulté.

En 2009, 56 logements neufs ont été mis en location : les résidences Altenwalde et Lavoir.

Répartition des logements	Collectifs Bretagne Sud Habitat	Pavillons Bretagne Sud Habitat	Collectifs Vannes Golfe Habitat	Pavillons Vannes Golfe habitat	Collectif ESPACIL	Pavillons ESPACIL	Total
T 1 bis	14	--	17	--			31
T 2	33	5	24	5	5		72
T 3	28	45	55	9	6		143
T 4	25	18	29	5	7	14	98
T 5	5	8	8	1	2	1	25
	105	76	133	20	20	15	369

Le C.C.A.S. gère les demandes de logement HLM ainsi que les propositions d'attribution.
Nouveaux logements prévus pour 2010 : 6 pavillons et 12 collectifs au domaine du Porlair.

Les locaux rachetés, fin 2009, sur le secteur du Poteau permettront à terme la livraison de 59 logements supplémentaires.
Enfin, 11 logements sociaux sont prévus sur la ZAC Beausoleil.

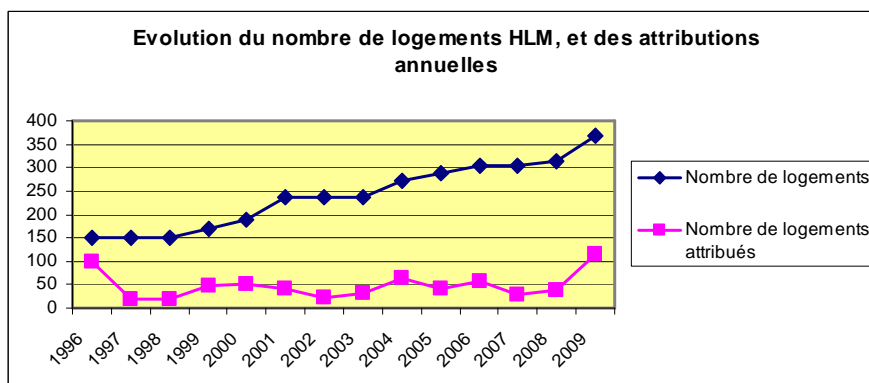
Bilan des demandes et attributions en 2009:

Dem. Logt au 01/01/2009 (St-Avé)		Logt attribués en 2009		Dem. logt déposées en 2009		Dem. logt (pers.St-Avé) 01.01.2009		Dem. logt (pers.ext.) 01.01.2010	
T1		Rés. Océane	4	T1		T1		T1	
T2	71	Rés. Pacifique	3	T2	152	T2	61	T2	498
T3	61	Rés. Jules Verne	3	T3	167	T3	74	T3	301
T4	50	Rés. Vénètes	3	T4	170	T4	34	T4	318
T5	21	Kérozer	6	T5	27	T5	21	T5	129
		Porlair Camp de César	3						
		Rue Olivier de Clisson	5						
		Rue Courbet	5						
		Rue P. et M. Curie	1						
		Espacil collectif	9						
		Espacil pavillon	0						
		Rue Paul Vatine	1						
		Résidence Antique	3						
		Rue Goélette	2						
		Rés. Altenwalde	15						
		Rés. Lavoir	41						
Total	203	Total	114	Total	516	Total	190	Total	1246

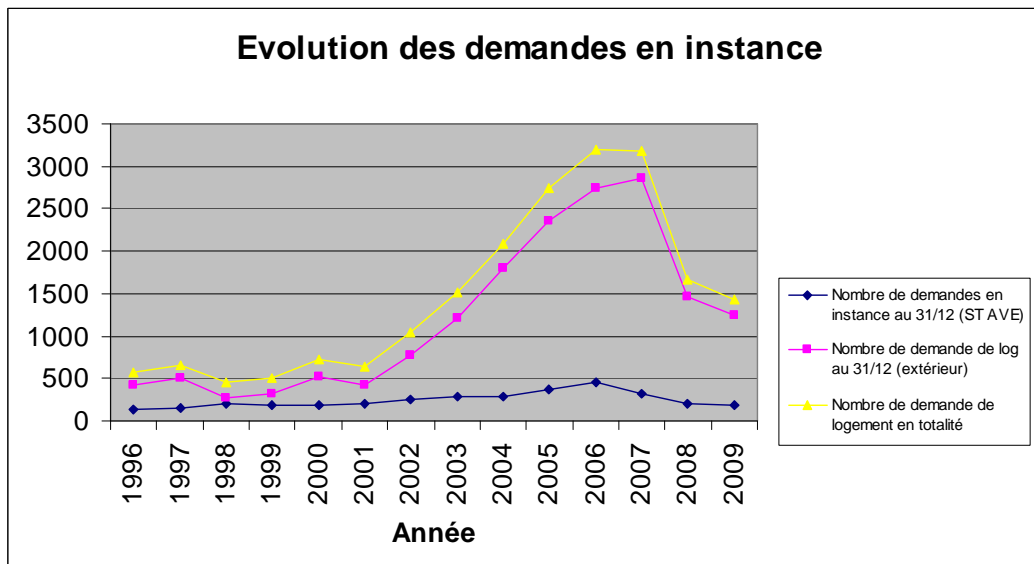
Au 1^{er} janvier 2010, le total des demandes de logement en instance s'élève à 1 436, soit 174 demandes en moins qu'en 2008. Une mise à jour des dossiers en cours d'année permet d'archiver les demandes non renouvelées.

En 2009, 114 logements ont été attribués, dont 56 suite à la livraison des nouveaux logements. Les autres attributions(48) sont liées à des départs ou des échanges sur le parc locatif HLM existant au 1^{er} janvier 2009.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de logements attribués	48	52	41	21	31	65	43	59	28	39	114
dont Logements neufs	20	20	22	--	--	35	16	16	0	10	56



Le nombre de logements HLM sur la commune a été multiplié par deux en dix ans.



Alors que le nombre de logements HLM a été multiplié par 2,5 depuis 1996, le nombre de demandes avéennes a été multiplié par 1,5 sur la même période, et les demandes extérieures par 3. Toutefois on constate une baisse de 6% du nombre de demandes de logement en instance pour des avéens et de 15% pour l'extérieur.

Globalement sur 10 ans, le nombre de demandes a été multiplié par 3.

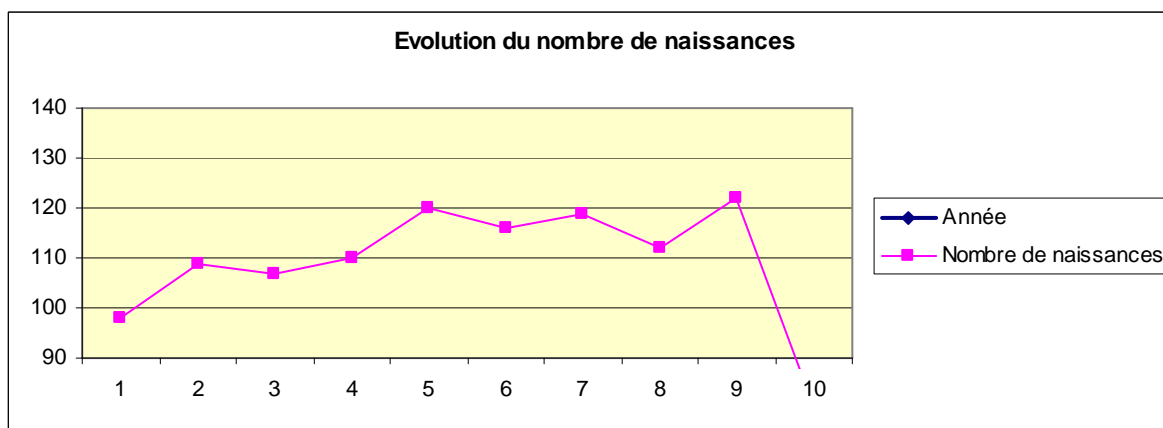
Il a été procédé en 2008 à un travail de mise à jour de la file active des demandes de logement, en croisant les données du CCAS avec celles des bailleurs HLM. Ceci explique la baisse importante du nombre de demandes en instance depuis cette année-là.

• Les naissances

A l'occasion d'une naissance au sein d'une famille avéenne, un courrier de félicitation est adressé aux intéressés accompagné d'une documentation sur la maison de l'enfance et de 5 heures gratuites au multi accueil à utiliser dans l'année qui suit la naissance.

En 2009, le nombre de naissance a chuté de 31%, ce qui globalement la tendance observé dans l'ensemble du département.

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de naissance	98	109	107	110	120	116	120	112	122	84



- **Les quotients familiaux**

Dans le cadre de la politique familiale et sociale, le CCAS procède au calcul du Quotient familial des ménages avec enfants afin de déterminer les droits des familles concernant les activités sportives culturelles, centre aéré (cf. chapitre V) ainsi que les tarifs au restaurant scolaire et à la garderie périscolaire .

QF A <ou = 326€
 326 € > QF B < ou = 455 €
 455 € > QF C < ou = 585 €
 585 € > QF D < ou = 717 €
 QF E > 717 €

Nombre de quotients calculés par année :

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Quotient Familial A	40	28	35	39	38	42	46	52
Quotient Familial B	55	43	51	44	57	52	60	73
Quotient Familial C	61	62	70	69	70	74	62	68
Quotient Familial D	71	61	52	63	55	58	56	77
Quotient Familial E	58	74	61	75	52	90	109	117
Total	285	268	269	290	272	316	333	387

En 2009 le nombre total de quotients calculés a progressé de 16 %. Cette augmentation est probablement liée à l'extension des activités du service jeunesse (CLSH municipal pour les 3 -10 ans).

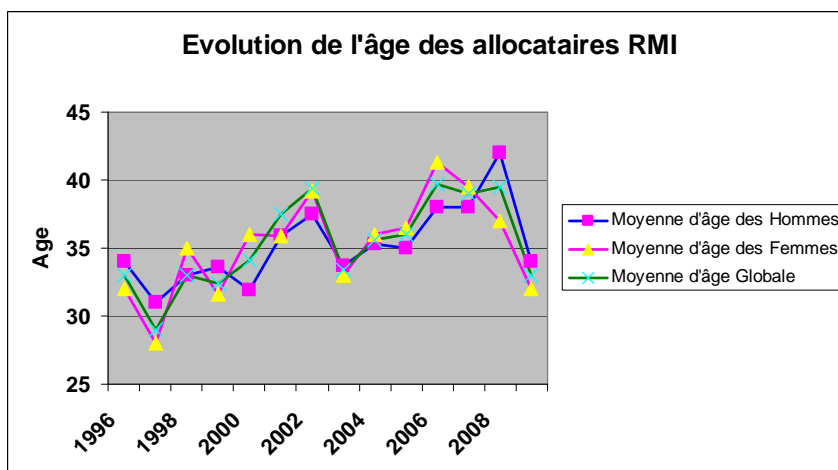
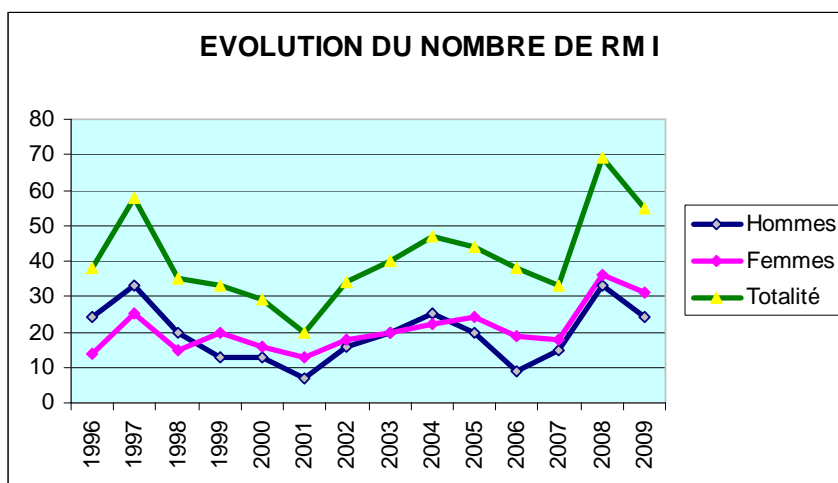
Toutes les familles, notamment celles qui ont des revenus importants, ne demandent pas le calcul de leur coefficient. 387 familles avéennes bénéficient de tarifs adaptés à leurs revenus sur les services municipaux ; 125 d'entre elles entrent dans les tranches A et B permettant d'ouvrir droit à une aide dans le cadre d'activité sportives ou culturelles pour les enfants de 3 à 18ans : seuls 32 enfants ont bénéficié d'une aide en 2009.

III - LES PERSONNES EN DIFFICULTE

- **Le RMI**

RMI	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Dossiers constitués en 2009 par le CCAS
Hommes	20	13	13	7	16	20	25	20	19	15	33	24	15
Moyenne d'âge	33	33,6	31.85	35.8	37,5	33.7	35.3	35.5	38	38	42	34	32
Femmes	15	20	16	9	17	20	22	24	19	18	36	31	12
Moyenne d'âge	35	31.65	36	36	39	33	36	36.5	41.3	39,5	37	32	34
Total	35	33	29	16	33	40	47	44	38	33	69	55	27
Moyenne d'âge	33	32.4	34	37.5	38,4	33.4	35.6	36	39.7	39	39,5	33	33

Les chiffres sont à relativiser puisqu'ils portent sur la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2009 ; ensuite le RSA est entré en vigueur. Nous n'avons pu obtenir aucun chiffre du Département concernant le nombre de bénéficiaires RSA sur la commune.



- **L'Aide Sociale Légale.**

Le C.C.A.S. a constitué 60 dossiers d'aide sociale légale en 2008 pour les demandes suivantes :

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Carte santé- CMU	0	2	3	4	3	2	2	3	3	
Aide médicale hospitalière	2									
Carte invalidité	2	3	2	4	6	5	4	5	6	7
Allocation compensatrice		3	2	3	6	7	4	6	5	6
Aide ménagère	6	3	6	7	5	4	5	4	4	5
Obligation alimentaire	24	1	2	6	8	6	8	5	6	11
Frais d'hébergement	6	12	5	7	5	12	12	10	12	15
Aide Sociale au repas	1	2	2	3	3	3	4	4	2	4
Frais : suivi éducatif		1								
Hébergement en famille d'accueil		1								
APA à domicile			24	22	30	27	29	28	22	49
TOTAL	48	36	46	56	66	66	68	65	60	97

La baisse du nombre de dossiers constitués en l'an 2000 est due à la suppression de la carte santé remplacée par la CMU gérée par la CPAM. L'augmentation du nombre de dossiers instruits depuis l'année 2002 est principalement liée à la mise en place de l'APA à domicile.

Malgré l'augmentation du nombre de dossiers APA instruits, l'activité du SAAD n'évolue pas ; en effet, l'instruction des dossiers est de plus en plus stricte et se solde plus souvent par un refus. Par ailleurs, le nombre d'heures attribué reste souvent inférieur au besoin évalué lors de la complétude du dossier.

Il est à noter, que le personnel administratif du SAAD a dû en 2009 redoubler de vigilance quant à l'attribution des heures APA à son endroit, pour les dossiers qu'il avait instruit.

• Les bons alimentaires

La distribution alimentaire est gérée et assurée par l'AMISEP (Association Morbihannaise d'Insertion Sociale Professionnelle).

L'attribution de bons alimentaires se fait sur directive des services sociaux (assistants sociaux et CCAS) qui sont les seuls habilités à en octroyer le bénéfice.

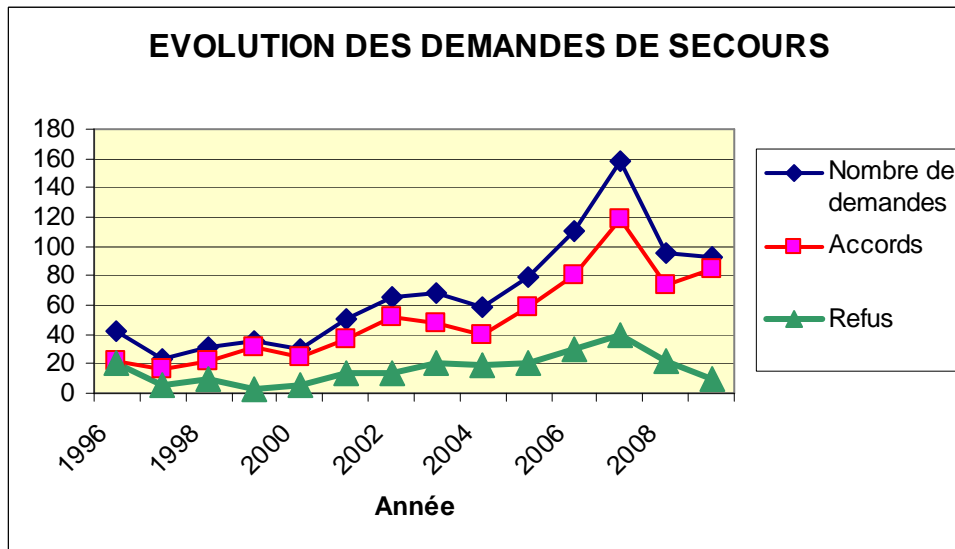
Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de bons donnés	49	103	98	88	109	148	178	201	315
Composition des familles									
1 personne ou couple sans enfant	7	10	12	12	7	13	12	18	20
1 personne ou couple avec 1 enfant	6	4	6	6	1	6	8	9	12
1 personne ou couple avec 2 enfants	7	4	10	10	9	16	18	15	32
1 personne ou couple avec 3 enfants		4	4	4	6	7	12	9	13
1 personne ou couple avec 4 enfants et +	1	4	2	2	6	12	6	7	20
Total des familles	21	26	34	32	29	54	56	58	97

La commune de Saint Avé est la deuxième commune de la communauté d'agglomération du pays de Vannes, après Vannes en nombre de familles aidées. Aux 97 familles aidées par le CCAS, il convient d'ajouter 30 familles aidées par les assistantes sociales de secteur, soit 127 familles aidées au total contre 115 en 2008.

• Les demandes de secours

93 demandes de secours ont été présentées au Conseil d'Administration du C.C.A.S (soit 2 demandes de moins qu'en 2008). Le CCAS a émis 84 avis favorables, 9 refus (73 avis favorables et 22 refus en 2008).

DECISION					
Nature des secours	Nombre	Accord	Refus	Complément d'informations	
				2009	2008
Facture GDF	13	12	1	3018,62€	2424,45€
Facture EDF	31	28	3	6889,36€	3777,46€
Factures Eau	21	17	4	2780,92€	3119,21€
Dossier tarification sociale TPV	11	11			
Secours d'urgence	14	14		415€ (29,62€/aide)	415€ (34,6€/aide)
Facture Aide ménagère	1		1		
Aide au règlement loyer	1	1		500€	
Facture Floul	1	1		300€	
TOTAL	93	84	9	13 953,90€ (166,12 €par aide)	9736,15€ (133,37€ par aide)



Le nombre de demandes est stable en 2009 par rapport à 2008 ; en revanche le montant global des aides a augmenté de 43%.

En moyenne, les aides allouées s'élèvent à 166 € par secours, contre 133 € en 2008 soit une augmentation de 25% du montant moyen des secours. Cette moyenne passe à 193 €, hors secours régie pour lesquels les chiffres sont stables, contre 160 € en 2008, soit 21% en plus par secours en moyenne.

IV - LES DEMANDEURS D'EMPLOI – ACTIVITE DE L'ESPACE EMPLOI

I – L'ACTIVITE DE L'ESPACE EMPLOI

1- Le nombre de demandeurs d'emploi

LISTE DES DEMANDEURS D'EMPLOIS DE SAINT AVE INSCRITS A L'ANPE EN 2009

MOIS	TOTAL	HOMMES	FEMMES	"+ ou -"	Non indemnisables	Evolution du nombre de D.E. en %
JANVIER	370	185	185	-2	82	-0,54%
FEVRIER	374	187	187	4	65	1,08%
MARS	364	198	166	-10	68	-2,67%
AVRIL	373	197	176	9	71	2,47%
MAI	364	193	171	-9	93	-2,41%
JUIN	362	194	168	-2	100	-0,55%
JUILLET	390	205	185	28	99	7,73%
AOUT	397	209	188	7	114	1,79%
SEPTEMBRE	433	218	215	36	139	9,07%
OCTOBRE	434	224	210	1	111	0,23%
NOVEMBRE	441	225	216	7	130	1,61%
DECEMBRE	438	231	207	-3	125	-0,68%

On observe au cours du premier semestre 2009 une relative stabilité du nombre de demandeurs d'emploi inscrits,.

En revanche, à partir du mois de juillet et jusque fin décembre, on note une hausse significative du nombre de DE inscrits, avec 2 pics importants en juillet et en septembre, avec respectivement + 28 DE inscrits et + 36 DE inscrits, qui peuvent s'expliquer par le contexte conjoncturel de crise et des fins de mission intérim.

L'augmentation du nombre de DE inscrits sur 2009, s'élève à + 18,4 %, soit + 68 DE inscrits, sur l'année.

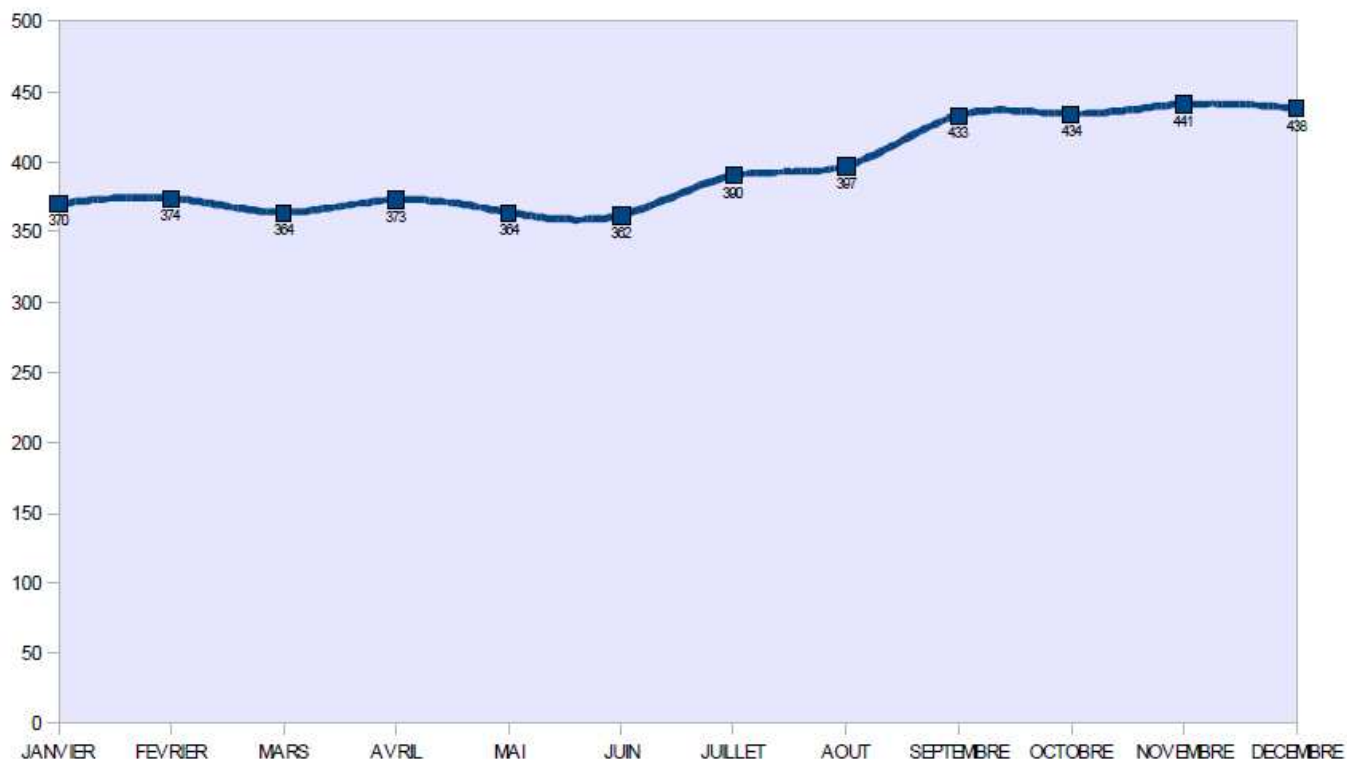
La moyenne annuelle du nombre de DE non indemnisés est de 100, soit 15% de plus qu'en 2008.

La moyenne annuelle du nombre de DE est 395, soit +25% de plus qu'en 2008.

=> la part que représente les DE non indemnisés sur le nombre total de DE inscrits est de 28,5%

=> Soit plus d'un quart des DE inscrits non indemnisés.

Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi - 2009



On observe un premier semestre relativement stable, puis à partir de juillet, une hausse constante jusqu'au mois de décembre 2009.

Moyenne Annuelle

Année	2006	2007	2008	2009
Nombre Demandeurs d'emploi inscrits avéens	396	331	315	395
Variation	+ 4%	-16,4%	-4,8%	+25,4%

2 – Les personnes accueillies au sein de l'Espace Emploi

ACTIVITE MENSUELLE ANNEE 2009

MOIS	Demandeurs d'emplois nouveaux	Demandeurs d'emplois fréquents	EMPLOYEURS	CDD	CDI	Centre de formation	Entreprises	Etudiants (tes)	Extérieur	Retraîtée	PERSONNEL	En Formation professionnelle	Agences intérim	Accueil dans le cadre référence handicap	Nb d'hommes	Nb de Femmes	TOTAL PERSONNES ACCUEILLIES	CUMUL
JANVIER	21	136	10	2	14	1	7	5	7			1			96	108	204	204
FEVRIER	14	99	1	1	17		1	1	6						81	59	140	344
MARS	25	121	9	4	20		2	6	3			2	1		92	101	193	537
AVRIL	18	95	4		18		3	12	3						76	77	153	690
MAI	13	135	3		9		3	7	5	1					83	93	176	866
JUIN	15	132	4	1	9		4	12	14						81	110	191	1057
JUILLET	25	75	13		16		4	11	3						71	76	147	1204
AOUT	3	118		2	3				2						60	68	128	1332
SEPTEMBRE	28	118	4	2	8		5	5	4			1			109	66	175	1507
OCTOBRE	11	141	2		11		5	3	11		3				83	104	187	1694
NOVEMBRE	16	111	3		10		1	2	2						59	86	145	1839
DECEMBRE	7	64	1	1	18			1	3	1				1	38	59	97	1936
TOTAL	196	1345	54	13	153	1	35	65	63	2		4	1		929	1007	1936	

« **Demandeurs d'Emploi Fréquents** » : personnes inscrites à l'ANPE.

Elles peuvent être sans emploi ou à la recherche d'un complément d'heures si leur contrat de travail est un temps partiel. Elles peuvent être aussi en contrat à durée déterminée et rechercher un autre poste.

Cette catégorie de public représente 69,5 % des accueils.

« **Demandeurs d'Emploi Nouveaux** » : personnes rencontrées pour la première fois.

Elles sont sans emploi, ou en recherche de compléments d'heures. Ce premier rendez-vous permet de faire un point sur leur situation : 10,1% des accueils sont consacrés à l'accueil des nouveaux.

« **Employeurs** » : Ce sont les entreprises avéennes qui proposent des offres d'emploi via l'Espace Emploi, ou les particuliers employeurs en recherche de personnel pour des emplois de proximité (**Chèque Emploi Service Universel**) : 2,8 % des accueils correspondent à ceux des employeurs.

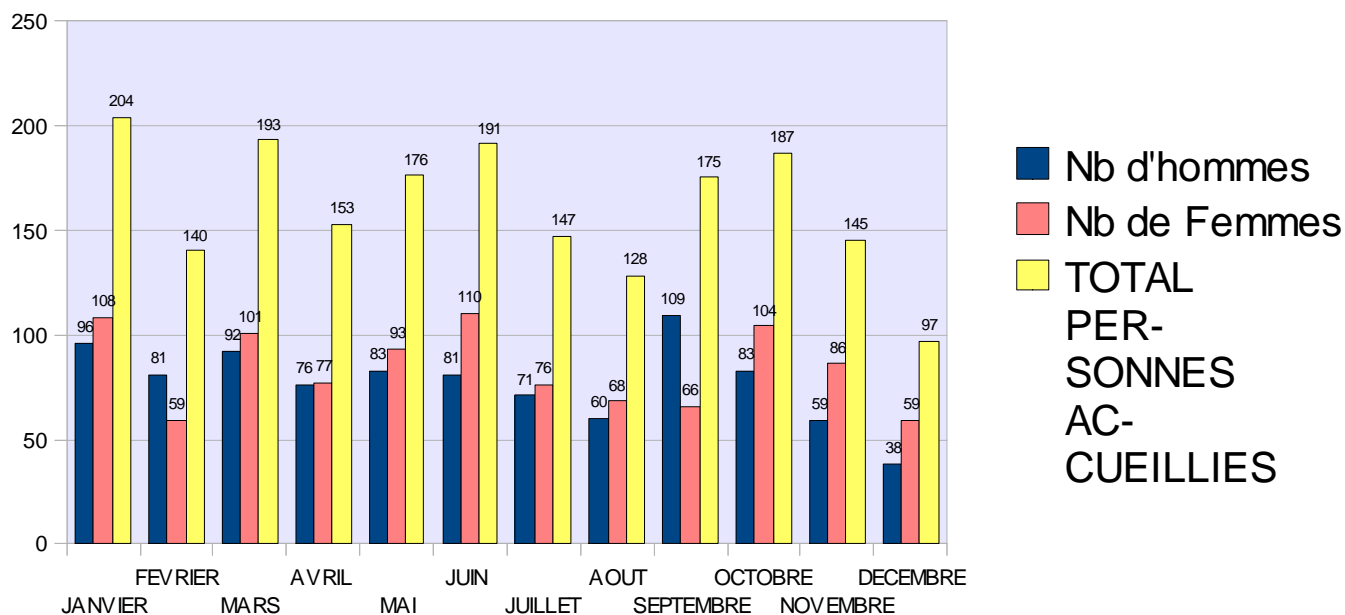
« **Etudiants** » : jeunes qui sont en recherche d'informations sur des formations ou des écoles préparant un diplôme spécifique, ou de jobs d'été, ou d'entreprises afin de suivre un contrat en alternance (Apprentissage / professionnalisation), ou de stages en entreprises

« **Initiative Personnelle** » : Personnes qui sont venues spontanément à l'information collective sur les métiers de l'aide à domicile. Elles n'étaient pas recensées à l'Espace Emploi, et ont été avisées par voie de presse ou affichage.

« **Entreprises** » : ce sont des entreprises avéennes ou non, qui recherchent une entreprise installée sur la commune ; la liste des entreprises leur est alors remise.

« **Extérieur** » : ce sont des personnes extérieures à la commune de Saint-Avé

Nombre d'accueils mensuels 2009



ANNEE	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre d'accueils	2648	2781	2303	1785	1936

Le nombre d'accueils au sein de l'Espace Emploi s'élève à 1936 pour l'année 2009, soit une augmentation de 8,5% par rapport au nombre de 2008.

La moyenne mensuelle des accueils est de 161 en 2009, contre 149 par mois en 2008.

On observe un nombre de femmes accueillies légèrement supérieur à celui des hommes, 1007 contre 929, soit 52% de femmes pour 48% d'hommes.

Les femmes effectuant des heures de ménage ou de repassage chez les particuliers sont en recherche régulière de compléments d'heures de travail, afin d'avoir un volume horaire de travail hebdomadaire convenable.

On remarque des pics d'activité du service concernant les accueils, lors des mois de janvier, mars, juin et octobre, qui ne sont pas forcément en corrélation avec les pics d'inscription des demandeurs d'emploi.

3 - Les offres recueillies au sein de l'Espace Emploi

EMPLOIS MENSUELS GENERES ANNEE 2009

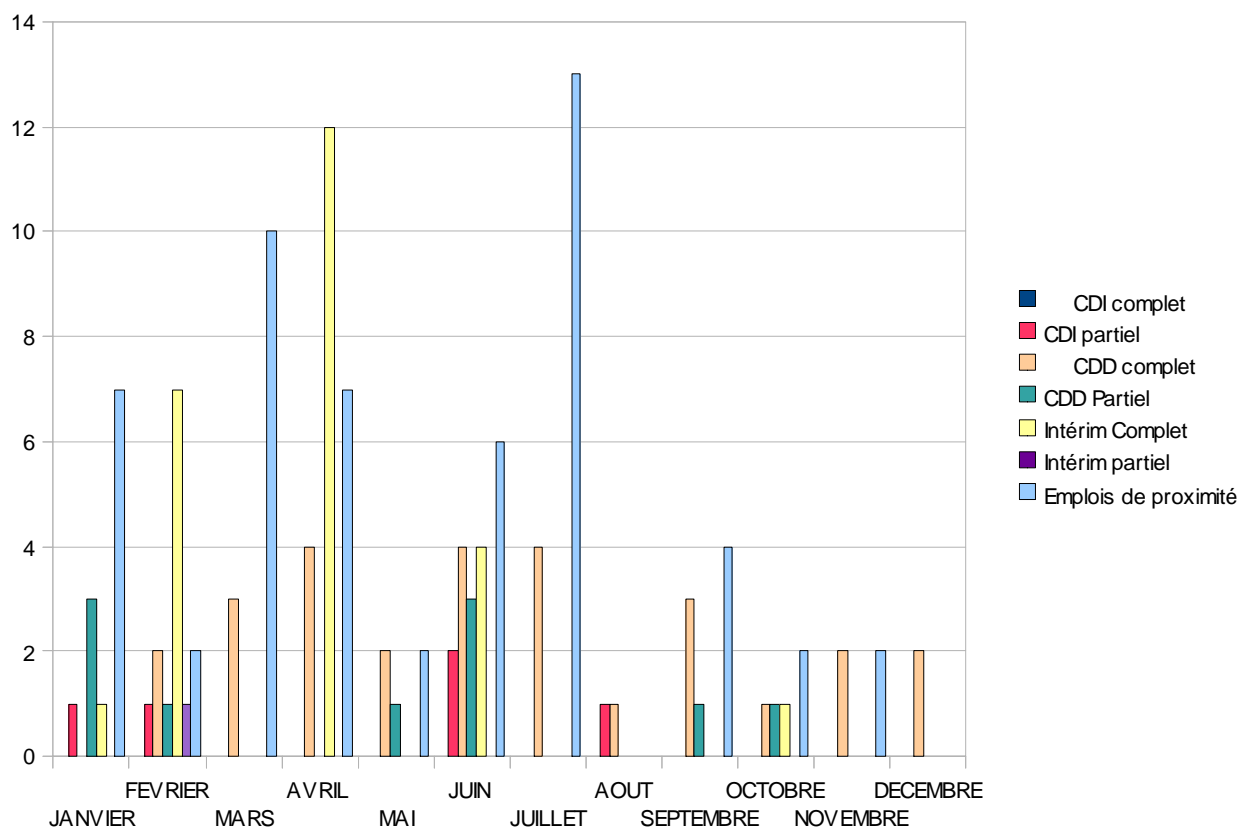
MOIS	Nombre d'offres	CDI		CDD		Intérim		Emplois de proximité	TOTAL EMPLOIS
		complet	partiel	complet	partiel	Partiel	Complet		
JANVIER	12		1		3	1		7	12
FEVRIER	14		1	2	1	7	1	2	14
MARS	13			3				10	13
AVRIL	23			4		12		7	23
MAI	5			1	2			2	5
JUIN	19		2	4	3	4		6	19
JUILLET	17			4				13	17
AOUT	2		1	1					2
SEPTEMBRE	8			3	1			4	8
OCTOBRE	5			1	1	1		2	5
NOVEMBRE	4			2				2	4
DECEMBRE	2			2					2
TOTAL	124	0	5	27	11	25	1	55	124

Répartition	4,03%	30,64%	20,97%	44,36%	100,00%
-------------	-------	--------	--------	--------	---------

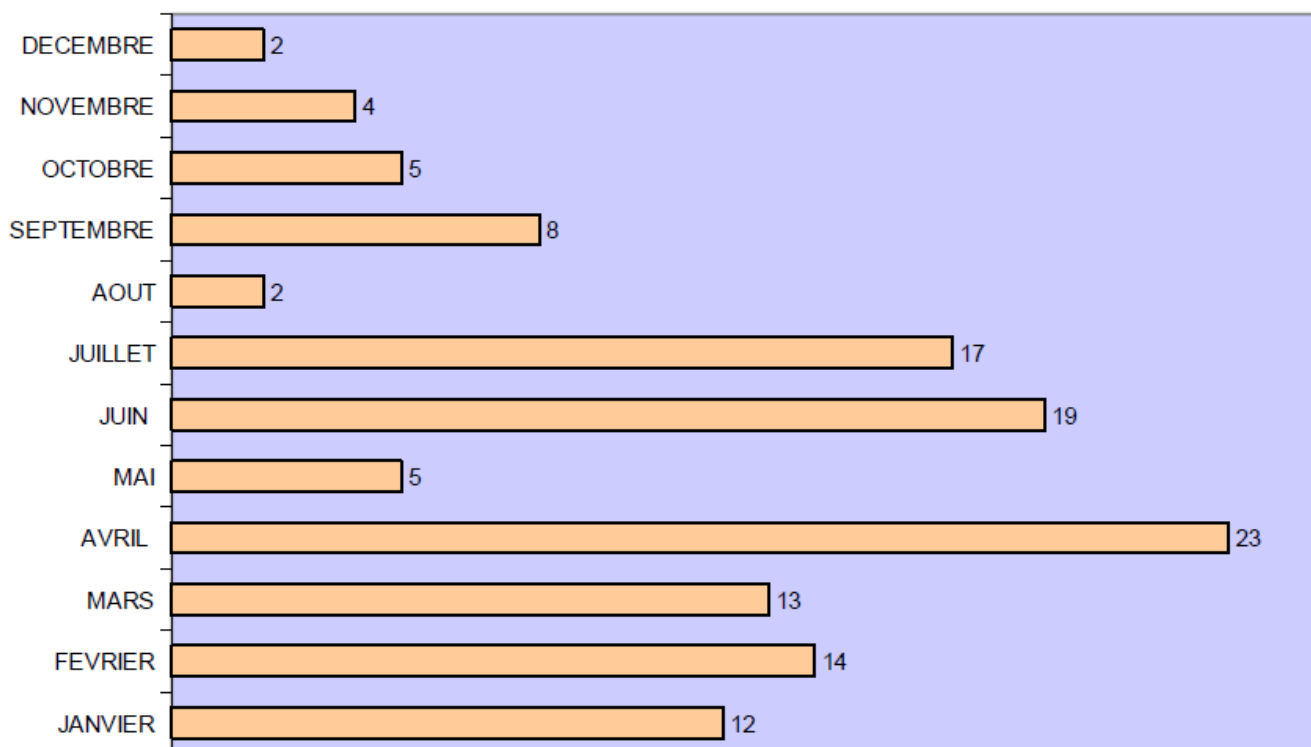
Le nombre d'offres a augmenté par rapport au nombre de 2008, 124 contre 103.

Ce sont essentiellement des offres « emplois de proximité » qui sont proposées par des particuliers employeurs de Saint-Avé (44,4%), et des contrats à durée déterminée (30.6%).

OFFRES D'EMPLOI RECUES EN 2009



Nb d'offres reçues à l'Espace Emploi en 2009



a- Les Emplois de proximité : Secteurs d'activité concernés

Secteurs	Nombre d'offres	En %
Ménage / repassage	35	63,6 %
Jardinage / petits travaux de bricolage	13	23,6 %
Garde d'enfants à domicile	6	11 %
Accompagnement animaux	1	1,8 %
Total	55	100 %

Les personnes proposant leurs services sont rémunérées via le Chèque Emploi Service Universel.

La liste des personnes inscrites en « emplois de proximité » est mise à jour tous les ans courant du mois de septembre.

A ce jour, 100 personnes y sont inscrites, soit 33 de plus qu'en 2008 : 14 hommes et 86 femmes.

Cette liste est à disposition des particuliers employeurs à la recherche de personnel.

b – La provenance des offres

Structure	Service	Nombre d'offres	Total
Particuliers Employeurs		55	55
Agences intérim		29	29
Entreprises		8	8
Mairie Saint-Avé	<i>Services techniques</i>	5	
	<i>Communication</i>	2	
	<i>Maison de l'enfance</i>	2	
	<i>EHPAD</i>	2	
	<i>Administration Générale</i>	2	
	<i>Agent d'entretien</i>	3	
	<i>Vie Scolaire</i>	4	
	<u><i>Sous Total Mairie</i></u>		20
Administration	<i>DGISS</i>	1	1
Pôle Emploi	<i>Méthode de recrutement par simulation (MRS)</i>	3	3
Associations	<i>Vannes Relais</i>	8	8
TOTAL			124

L'Espace Emploi n'a pas eu tous les retours sur les positionnements des demandeurs d'emploi, mais peut avancer, d'après son niveau d'information, que 20% des offres reçues ont été pourvues.

Pour 2010, il s'agira de suivre au plus près les demandeurs d'emploi placés sur les offres proposées, afin d'avoir un chiffre plus précis.

II – LES ACTIONS DE L'ANNEE ECOULEE

1– Les aménagements de l'Espace Emploi

Afin d'améliorer le service à l'usager, il a été procédé à divers aménagements de l'Espace Emploi :

- **La révision de l'affichage** : le but était d'améliorer la diffusion de l'information. L'affichage proposé aux usagers du service se fait désormais par thématiques : Création ou reprise d'entreprise, l'aide aux transports, les offres de formation et la revue de presse ; et par des points d'informations différenciés.
- **Une plaquette** informant sur les services proposés par l'Espace Emploi, les différents partenaires, a été élaborée pour diffusion auprès du grand public, des entreprises, des partenaires etc.
- Dans l'objectif d'améliorer l'accessibilité aux offres et documentations, **un réaménagement** de l'Espace Emploi a été opéré, en acquérant des corbeilles murales destinées aux offres d'emploi, des présentoirs muraux, un présentoir pour la presse quotidienne et les revues spécialisées.
- De plus, en termes de fonctionnement, l'Espace emploi de la Ville de Saint-Avé propose des **rendez-vous le mardi après-midi**, afin de permettre des entretiens individuels dans le respect de la confidentialité. Depuis sa mise en place à mi septembre 2009, **26** rendez-vous ont été honorés.
- **La nomination d'un référent handicap** au sein de la collectivité, mission qui consiste notamment à faciliter l'arrivée d'une personne atteinte d'un handicap dans la collectivité : travailler avec la médecine du travail et la personne pour les aménagements de son poste, instruire les demandes de financement des aménagements, informer la DRH de l'avancée des dossiers, s'insérer dans un réseau, être une personne ressource pour les agents de la collectivité et de ses établissements publics (deux situations ont été prises en charge depuis l'entrée en vigueur de cette nomination) ;
- **La convivialité de l'Espace Emploi** a été améliorée, par l'acquisition d'une machine à café et bouilloire, pour proposer des boissons chaudes aux usagers et partenaires du service.

2 – Les actions collectives menées

2009 aura été l'année de mise en œuvre des actions collectives sur l'Espace Emploi.

Elles se sont déroulées tout au long de l'année et avaient pour objectif d'apporter une information, sur des thématiques différentes, au plus près des usagers, proposant ainsi une nouvelle prestation de service de proximité.

- **Les métiers de l'Hôtellerie restauration – lundi 11 mai 2009**

Monsieur Eric Lothoré Directeur de l'Ecole Hôtelière – CCI VANNES

4 personnes étaient présentes.

Ce secteur est porteur d'emplois mais qui n'attire pas ; l'objectif de Mr Lothoré était de communiquer sur les métiers du domaine, mais aussi de briser toutes les idées reçues quant aux différents métiers tant dans l'hôtellerie que la restauration.

- **Les métiers de l'aide à domicile – jeudi 1er octobre 2009**

Monsieur Alain Courteaux – Direction Départementale du Travail et de la Formation Professionnelle :

Une trentaine de personnes a participé à cette manifestation, avec des échanges intéressants entre l'animateur et le public.

Le secteur des services à la personne attire beaucoup de personnes et va tendre, de plus en plus, à se professionnaliser des les années à venir.

Le développement des compétences de chacun, ainsi que l'acquisition de diplômes dans ce domaine, seront très recherchés par les employeurs (associations, centres communaux d'action sociale etc..)

- **La Validation des Acquis de l'Expérience – Mardi 15 décembre 2009**

Monsieur Joseph Appéré – Centre d'Information et d'Orientation de Vannes

Une quinzaine de personnes a répondu présente à cette action collective.

Les informations sur la Validation des Acquis de l'Expérience sont très appréciées, aussi bien par les personnes en recherche d'emploi, que par celles en activité professionnelle, secteurs privé et public confondus.

Ce dispositif permet de valider une expérience professionnelle, d'au minimum 3 ans sur un métier bien précis et identifié au préalable, et ainsi, obtenir une certification reconnue par les employeurs.

A ces actions menées à l'initiative de l'Espace Emploi, il convient d'ajouter celle menée par le Conseil Général à son initiative, en mars 2009, concernant le RSA. Aucun usager n'a assisté à cette présentation qui a eu lieu trop tôt par rapport à la date de généralisation du RSA (1^{er} juin 2009) et avec une campagne d'information peu lisible.

3 – Le travail en lien

a - L'association Vannes relais

L'année 2009 a permis de continuer une collaboration efficace avec l'association d'insertion « Vannes Relais », en particulier lors de la mise sous pli de la campagne électorale des européennes.

Le tableau suivant retrace le nombre d'heures dont ont pu bénéficier 35 avéens : **6413,61** heures dont 367,00 heures pour la mise sous pli.

Ces missions permettent à certains de reprendre contact avec le monde du travail. Pour d'autres « Vannes Relais » est un tremplin vers la formation ou le plein emploi.

Un rappel concernant l'activité de 2008 : **35 avéens : 4109,88 heures dont 27,00 heures pour la mise sous pli.**

COMMUNE DE SAINT-AVE

HEURES TRAVAILLEES EN 2009

	Nombres d'heures	Nombres de personnes
Missions Vannes Relais	6046,61*	18
Mise sous pli Élections Européennes	367	17
TOTAL	6413,61	35

* N.B : Deux salariés permanents en CDI à temps complet sont avéens.

b -Maison de l'Emploi du Pays de Vannes

Les réunions entre points accueils emploi ont lieu régulièrement à la Maison de l'Emploi du Pays de Vannes, autour de sujets différents.

L'Espace Emploi de la ville de Saint-Avé a également participé à la tenue du stand PAE – MDE lors de la semaine ensemble pour l'emploi de 2009.

Un travail a été amorcé en 2009, avec les autres PAE, sur un projet d'élaboration d'un guide de l'alternance, à destination du public jeune et se poursuit en 2010.

La Maison de l'Emploi a proposé tout au long de l'année 2009, plusieurs interventions :

- **Madame Lucas - Consultante à Catalys Conseil, intervention dans le cadre du Plan départemental pour l'Insertion des Personnes handicapées.**

A une mission de coordination des dispositifs pilotés et financés par la Direction départementale du Travail et l'Agefiph (secteur privé) et d'animation du plan d'actions (accès à l'emploi, maintien dans l'emploi...).

- **Madame Le Drian – Association Espoir Morbihan:**

Association créée en 1979, à l'initiative de parents ayant des enfants souffrant de troubles mentaux. Deux types de publics sont suivis par cette association, les travailleurs handicapés (en lien avec la Maison départementale de l'Autonomie, les EPSM, les centres médico-psychologique), et les publics en précarité (notamment les femmes) Elle propose un accompagnement tant sur le pôle professionnel (évaluation, orientation milieu protégé), que sur le pôle social (hébergement, CHRS,)

- **Monsieur Robin – Direction Insertion Emploi du Conseil Général du Morbihan**

Généralisation du RSA

c - Pôle EMPLOI

En juin 2009, l'équipe Bâtiment du Pôle Emploi a sollicité la Ville de Saint-Avé pour la mise à disposition d'une salle, dans le but d'organiser un forum emploi dans le secteur du Bâtiment. Une dizaine d'agences intérim étaient présentes et proposaient des offres d'emploi concrètes aux demandeurs d'emploi convoqués par le Pôle Emploi ou informés par l'Espace Emploi.

III - LES AXES 2010

1- La poursuite des actions collectives

Des interventions sur de nouvelles thématiques ont été programmées pour l'exercice :

– Statut Auto entrepreneur : (définition du statut, démarches, difficultés, interlocuteurs, ...) contact pris avec la Boutique de gestion – Carrefour des entrepreneurs.

Madame Tosten du Carrefour des Entrepreneurs interviendra le mardi 16 mars 2010 de 9h30 à 11h30 en Mairie, afin d'animer cette réunion d'information;

- Le bilan de compétences : (le fonctionnement ; à qui s'adresse t-il ? comment ? à quel moment le suivre ? Pourquoi ?...)

Pôle Emploi ou un centre de formation ou un cabinet habilité pourront être sollicités.

- Les métiers en lien avec le développement durable (nouveaux métiers, débouchés, les formations...)

2- La mise en place d'un atelier « Estime de Soi »

L'Espace Emploi propose une nouvelle action, complémentaire à celles qui ont déjà et vont être faites, accompagnant les personnes en recherche d'emploi.

Cet atelier, intitulé « Estime de Soi », a pour but d'apprendre ou réapprendre aux participants à connaître et valoriser leurs atouts, pour être plus compétitif dans leurs démarches de recherche d'emploi.

Ces ateliers seront animés par Madame Eon Bernard, conseillère en image personnelle et professionnelle, et professeur de communication.

La préparation aux entretiens d'embauche, se présenter à un entretien ou pour une recherche de stage, savoir s'exprimer en public,...., sont autant de thèmes abordés lors de ces ateliers

Ils sont complétés par une intervention possible de l'école de coiffure, pour ceux qui en auraient ou en ressentiraient le besoin. L'intervention est gratuite, sauf demande particulière (décoloration, recoloration : 10€ seront alors demandés, soit le prix des produits).

Le 1er atelier est programmé en 2 parties :

- le mardi 2 février 2010 dans les locaux de la mairie de Saint-Avé,
- le mardi 9 février 2010 dans les locaux de l'école de coiffure de Saint-Avé

Six personnes sont inscrites.

L'atelier suivant est programmé les 11 et 18 mai 2010 : le groupe de 6 personnes est déjà constitué, et 3 personnes sont déjà en attente pour la prochaine session de septembre 2010.

3 - La Semaine Ensemble pour l'Emploi du 29 mars au 2 avril 2010

Dans le cadre de la semaine « Ensemble pour l'emploi », organisée conjointement par le Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi du Pays de Vannes, il est possible de mettre en place des visites d'entreprise sur les différents territoires du pays de Vannes.

L'Espace Emploi de Saint-Avé propose la visite de l'entreprise d'insertion « RetriLog », de la fondation Emmaüs, qui collecte les déchets d'équipements électriques et électroniques (les 3 e).

L'objectif de cette action est de faire découvrir et de valoriser une activité d'insertion par l'économie, qui s'inscrit, de plus, dans une démarche de développement durable, puisque sa mission économique principale est la collecte de déchets à recycler.

Cette rencontre est prévue le jeudi 1er avril de 9h30 à 11h30.

4- Réflexion pour l'adhésion à la Charte de la Maison de la Formation Professionnelle

Suite à une rencontre avec Madame Joëlle Moizant du Point Région de Vannes, il a été évoqué la possibilité d'adhérer à cette charte, qui procurerait à l'Espace Emploi de la Ville de Saint-Avé, un label, une habilitation à transmettre au grand public les informations sur les dispositifs régionaux de formations, les aides financières possibles.

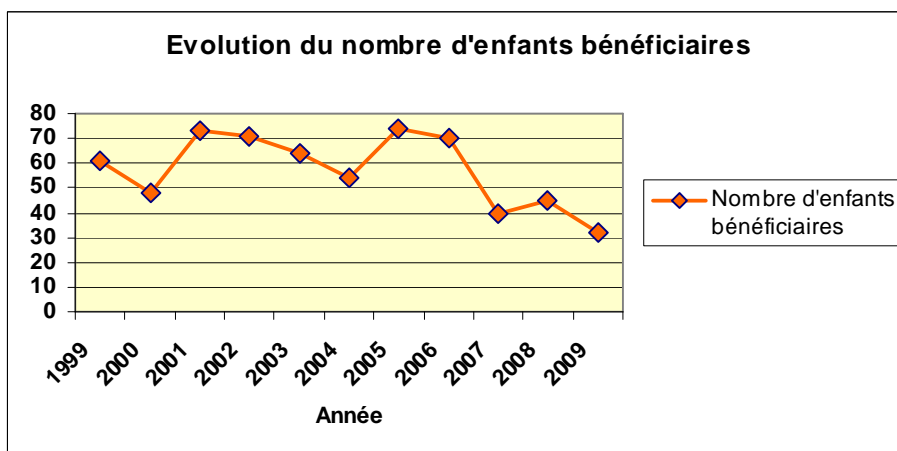
IV – L'ENFANCE ET LES JEUNES (-18ans)

- **Aides C.C.A.S. concernant les activités sportives, culturelles, centre aéré, et tickets sport pour les enfants de 3 ans à 18 ans.**

Par délibération en date du 20 novembre 1998, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. a décidé de mettre en place des aides aux familles concernant les activités sportives culturelles et centre aéré en faveur des enfants des familles les plus défavorisées.

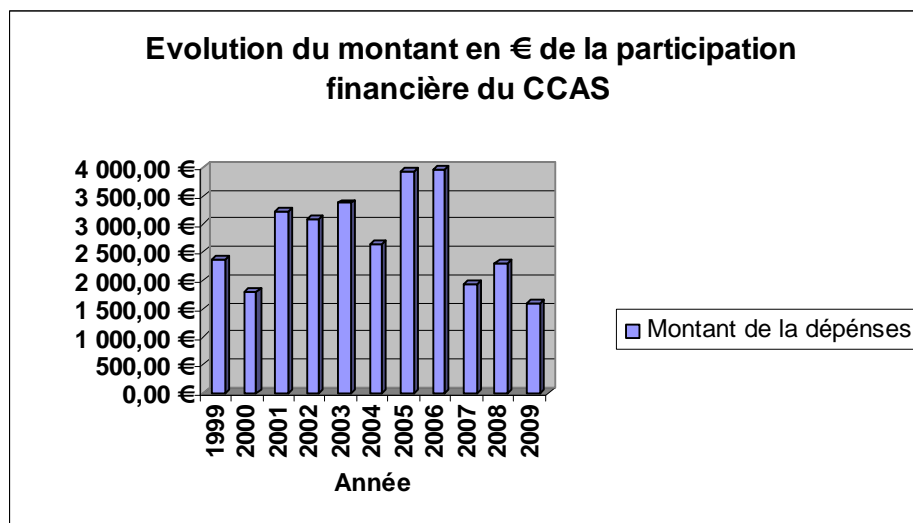
Les graphiques qui suivent représentent uniquement les aides accordées par le biais du CCAS. La baisse d'utilisation des aides versées directement par le CCAS est due au fait que le CLSH étant communal depuis le 1^{er} juillet 2007 avec des tarifs variables en fonction du quotient familial, le CCAS n'intervient plus sur cette activité.

- **Activité en 2009**



Le nombre total d'enfants ayant bénéficié d'une aide directe du CCAS en 2009 a été de 32 enfants (43 en 2008) pour la répartition suivante :

ACTIVITE	NOMBRE D'ENFANTS 2002	NOMBRE D'ENFANTS 2003	NOMBRE D'ENFANTS 2004	NOMBRE D'ENFANTS 2005	NOMBRE D'ENFANTS 2006	NOMBRE D'ENFANTS 2007	NOMBRE D'ENFANTS 2008	NOMBRE D'ENFANTS 2009	MONTANT PARTICIPATION C.C.A.S. 2009
Ticket sport	7	13	5	7					
Piscine	5	2		2					
Basket									
Equitation									
Boxe	1	1		3					
Tennis	5	5	3	1	2	3	4		
Football		4			13	12		9	330
Gym Fitness	5	6	3	2	1	4	3		
Pinceaux et Couleurs						2			
Judo	8	6	6	13	10	1	6	10	649,80
Hand ball			2			3	3		
Danse	5	9	4	7	10	0	19	1	90
Karaté			2	5	7	0		5	150
Accordéon club	1	1			1	2	3	1	55
Théâtre	1	1	1	1	1	4	2		
Musique	1		2			1			
Volley				2	1				
Séjour éducatif			1						
Courir à St Av						4		6	324,20
Bowling club						1	3		
TOTAL	71	64	54	74	70	40	43	32	1599



La chute du nombre d'enfants ayant bénéficié des aides du CCAS, depuis 2007, est due à la reprise de l'activité CLSH pour les 3 - 9 ans par les services municipaux. Le tarif en fonction du quotient est donc appliqué, en conséquence, le CCAS n'intervient plus sur ces activités.

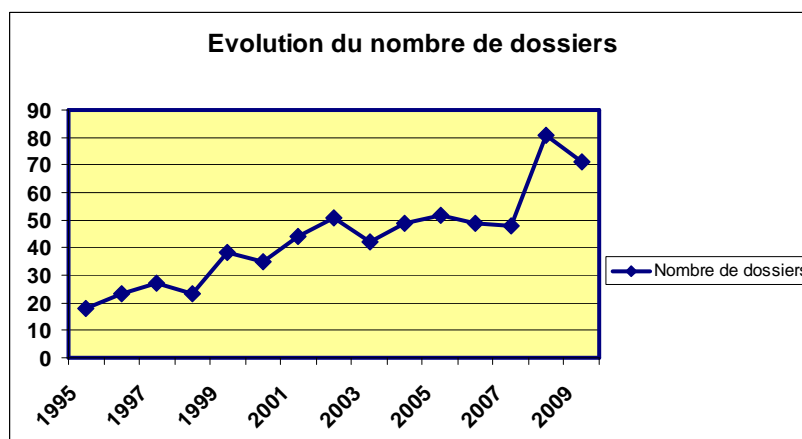
- **Demandes d'allocations mensuelles.**

L'allocation mensuelle est une aide financière accordée par le service de l'Aide à l'Enfance (D.D.I.S.S.)

Les dossiers sont constitués par les C.C.A.S. sur demande d'une assistante sociale :

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre	35	44	51	42	49	52	49	48	81	71

En 2009, le nombre de demandes a diminué de 12%: le montant des aides attribuées est globalement de 15 162€, soit en moyenne 214 € par aide.



- **Le Relais Assistantes Maternelles**

Le relais assistantes maternelles a fêté ses 10 ans en 2009.

Il est installé depuis septembre 2003 au sein de la Maison de l'enfance qui rassemble l'ensemble des services petite enfance de la commune : le relais, le lieu accueil enfants parents et le multi-accueil.

Les missions du relais (précisés dans la circulaire CAF 2001-213) ont pour objectifs d'accompagner le développement et l'amélioration qualitative de l'accueil chez l'assistante maternelle.

La loi du 27 juin 2005 modifiant le statut des assistantes maternelles précise les activités des relais assistantes maternelles : « Le rôle du relais est d'informer les parents et les assistantes maternelles sur ce mode d'accueil et d'offrir aux assistantes maternelles un cadre pour échanger sur leur pratique professionnelle, sans préjudice des missions spécifiques confiées au service départemental de PMI. (Art. L214-2-1 du code de l'action sociale et des familles). »

Les missions prioritaires confiées au relais sont les suivantes :

- **Organiser un lieu d'information, d'orientation** et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou candidats à l'agrément.
- **Animer un lieu** où les professionnels se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux
- **Contribuer à la professionnalisation** de l'accueil individuel
- **Participer à une fonction d'observation** des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2010, adopté par le parlement le 26 novembre 2009, prévoyait d'étendre le champ d'action des relais aux gardes à domicile. Cette mesure a été censurée par le conseil constitutionnel le 22 décembre 2009. Actuellement, les missions demeurent celles indiquées ci-dessus définies dans la circulaire CAF, la loi du 27 juin 2005.

En décembre 2009, 105 assistantes maternelles étaient inscrites sur la liste PMI, totalisant 277 places accueil, ainsi que 5 assistantes familiales. Cela représente une augmentation de 7 assistantes maternelles (soit 9,3%) et de 31 places d'accueil (soit 8,8%).

18 assistantes maternelles ont demandé une extension de leur agrément à 4.

A la fin de l'année, 76 assistantes maternelles exerçaient leur activité offrant 232 places d'accueil (31 places de plus soit une augmentation de 8,7%).

L'augmentation du nombre de places d'accueil et la baisse du nombre de naissances sur la commune expliquent en partie le nombre de places restées disponibles tout au long de l'année.

En 2009, 14 personnes se sont renseignées sur les démarches liées à l'agrément.

Nous avons également établi 65 préinscriptions pour le multi-accueil.

1- Nombre et nature des contacts

En 2009, le relais a comptabilisé 1619 contacts parents ou assistantes maternelles. Les rencontres conjointes parents-assistantes maternelles ont doublé cette année et représente 11 visites.

Contacts parents

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de contacts	372	333	373	472	501	700	614	655	620	720
% appels téléphoniques	60	56	61	59	49	23	54	52	52	57

Appels téléphoniques	408	56,7%
Visites	312	43,3%
Total	720	+16%/2008

Contacts assistantes maternelles

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de contacts	265	268	289	377	436	651	657	609	703	899
% appels téléphoniques	77	74	76	80	71	49	75	71	72	72
% visites au relais	23	26	24	20	29	51	25	29	28	28

Appels téléphoniques	651	72,4%
Visites	248	27,6%
Total	899	+ 28%/2008

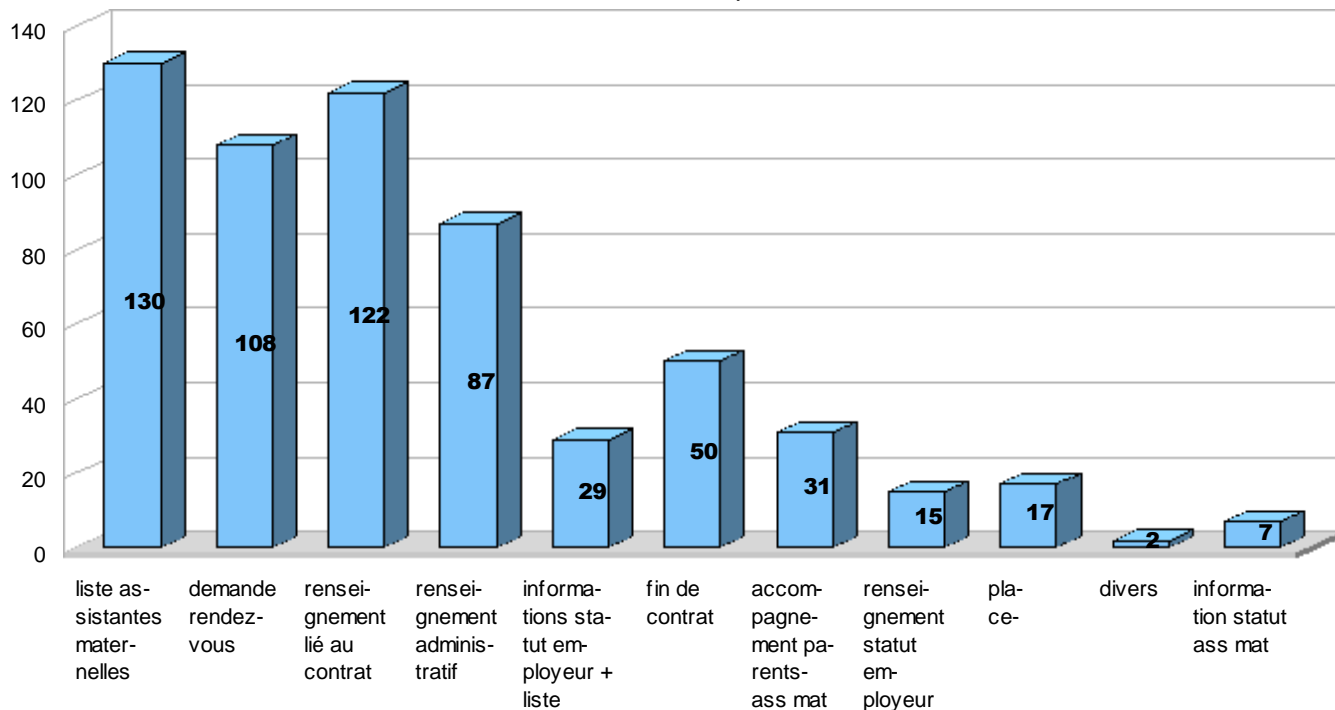
Depuis l'ouverture du relais, la répartition des modalités de contacts avec les usagers est sensiblement identique. Les parents contactent le relais par téléphone ou lors de visite (souvent précédée d'une demande de rendez-vous). Les assistantes maternelles privilégient les contacts téléphoniques.

Les contacts par mail commencent à se développer pour des demandes de liste d'assistantes maternelles pour les parents, pour des informations ou inscription aux ateliers pour les assistantes maternelles.

2- Les motifs des contacts

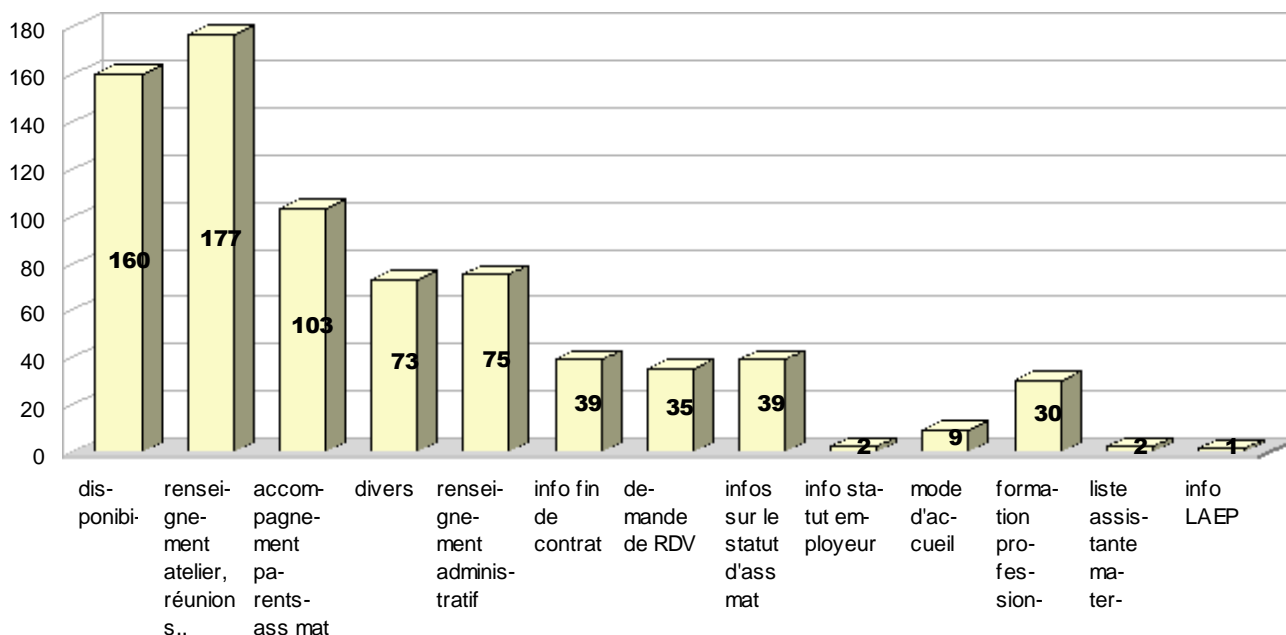
a- Répartition des motifs des contacts parents :

motifs des contacts parents 2009



b- Répartition des motifs des contacts assistantes maternelles :

motifs contacts assistantes maternelles

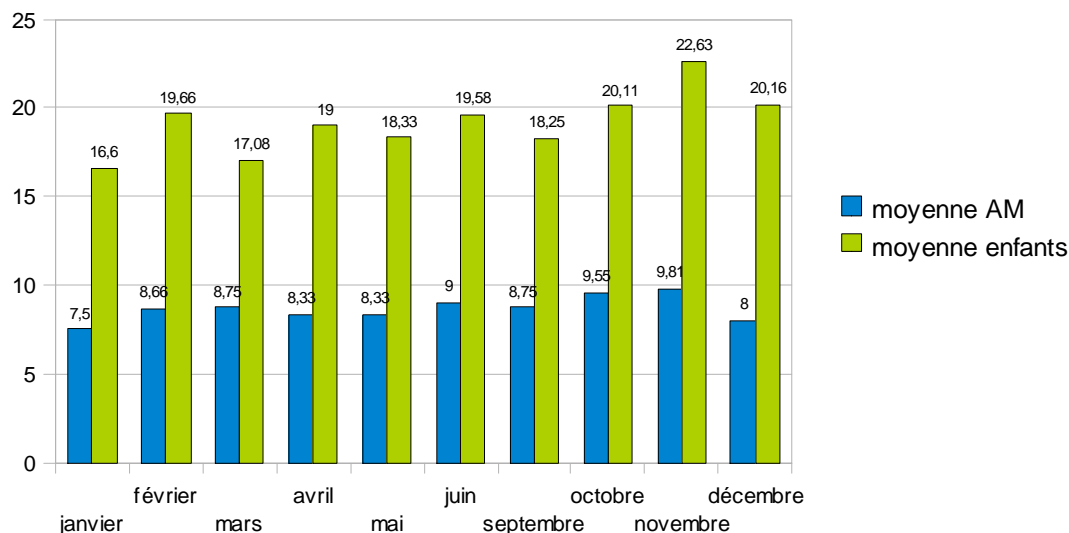


3- Les animations :

– ATELIER D'ÉVEIL:

a- Atelier relais

fréquentation moyenne des ateliers d'éveil



Les séances d'atelier d'éveil sont toujours bien fréquentées et avec régularité. Ce temps d'accueil est inscrit dans les pratiques de certaines assistantes maternelles.

44 assistantes maternelles participent aux séances dont 5 nouvelles.

Les séances sont proposées les lundis, mardis et vendredis pendant l'année scolaire. Compte tenu de la fréquentation, une seule participation hebdomadaire est possible et sur inscription. Un classeur est laissé à disposition des assistantes maternelles qui s'inscrivent comme elles le souhaitent.

Les séances sont organisées de la manière suivante :

- de 9h30 à 10 heures : temps d'accueil – jeux libres
- de 10h à 11 heures : proposition de plusieurs ateliers animés par les différentes assistantes maternelles
- 11h à 11h15-11h30: temps de regroupement : comptines // histoires // rondes

b- Atelier médiathèque :

Cette année, 19 séances ont été proposées aux assistantes maternelles. Pour les ateliers proposés à la médiathèque, les assistantes maternelles participent par groupes de 5 à 6 adultes avec au plus une quinzaine d'enfants. Une trentaine d'assistantes maternelles participe régulièrement à ces animations.

Il y a eu 102 passages d'adultes et 239 enfants (99 assistantes maternelles en 2008 et 217 enfants).

c- Réunion à thèmes

Cette année, les réunions en soirée ont été organisées pour préparer la journée portes ouvertes pour les 10 ans du relais et notamment l'exposition sur l'historique du métier.

Les assistantes maternelles ayant participé à ce travail ont été satisfaites par la fréquentation sur cette matinée festive et les échanges avec les familles dans un autre cadre. Elles ont aussi été sensibles à la reconnaissance de leur travail notamment par la circulation de leur exposition sur différents sites de la commune : Médiathèque et hall de la mairie.

4- Le partenariat

a- Avec les relais :

Ce partenariat local se poursuit par des réunions régulières et des échanges d'informations par mail ou téléphone. Les rencontres ont pour objectifs :

- De favoriser les échanges et uniformiser l'information sur le secteur
- D'élaborer et échanger des outils : grilles de projet, thèmes et organisation de réunions, activités éducatives...
- D'aider à la prise de recul par rapport à la pratique
- D'éviter l'isolement de l'animatrice

Le partenariat avec les autres relais du département est plus occasionnel et l'échange d'information se fait essentiellement par mail.

L'**animation de réseau RAM** par la Caf a repris cette année. Nous avons eu plusieurs rencontres et pu faire connaissance avec les nouvelles animatrices. Il existe aujourd'hui un peu plus d'une quarantaine de relais sur le département. La reprise du réseau a également permis la mise en place de groupe de travail inter secteurs.

b- Partenariat Institutionnel :

➤ **La CAF** : Le partenariat institutionnel avec **la Caf** est un partenariat financier (prestation de service et contrat enfance jeunesse) et d'aide au fonctionnement (support de documentation, réseau RAM....)
C'est aussi un partenariat par les formations proposées aux animatrices RAM.
Ce partenariat facilite aussi les rencontres au niveau du département et prévoit, pour 2010, une rencontre des animatrices au niveau régional en collaboration avec les autres caf bretonnes.

➤ **La circonscription et la PMI** : Un travail de partenariat s'établit aussi avec **la circonscription N°1 et la PMI** : pour tout ce qui concerne les agréments, extension, dérogation.
Depuis quelques années, nous participons à des rencontres avec les puéricultrices de circonscription et le médecin de cette instance et nous sommes invitées aux réunions mensuelles de circonscription.

➤ **Avec les puéricultrices de secteur** : La puéricultrice qui exerçait depuis de nombreuses années sur le secteur a fait valoir ses droits à la retraite. Elle est remplacée par deux collègues exerçant à temps partiel. Nous poursuivons le travail de partenariat avec des contacts réguliers pour mettre en commun et croiser nos informations (fichiers, placements d'enfants...).

➤ **Avec les assistantes sociales du secteur**, les échanges s'établissent dès que nécessaire.

Ce travail de partenariat participe à la cohérence du discours et des actions menées auprès des assistantes maternelles du secteur.

5- Partenariat Local :

a- Avec le multi accueil :

Le relais informe les parents sur les différents modes d'accueil du jeune enfant existant sur la commune et enregistre les préinscriptions pour le multi- accueil.

Régulièrement, nous faisons le point avec la directrice du multi- accueil sur les contacts que nous avons eus et sur les enfants accueillis dans la structure ou chez une assistante maternelle.

Le partenariat s'établit dans *la complémentarité des accueils* :

* Plusieurs enfants ont plusieurs mode d'accueil (Ex : assistante maternelle et multi accueil ; ou assistante maternelle et garde à domicile...);

* Depuis plusieurs années, la complémentarité s'exerce aussi en cas d'indisponibilité de l'assistante maternelle.

Nous essayons de trouver des solutions dans l'intérêt de l'enfant et pour que le parent puisse continuer à concilier vie professionnelle et familiale.

Par la mutualisation des locaux:

* Pendant les temps d'atelier, les assistantes maternelles utilisent les salles de sieste du multi-accueil si nécessaire (afin de respecter les rythmes des enfants). Parallèlement, en dehors des séances ateliers, les enfants et le personnel du multi accueil utilisent la salle de vie du relais.

Des temps festifs sont organisés en commun entre les enfants fréquentant le multi-accueil et ceux accueillis chez une assistante maternelle : spectacle de Noël, carnaval, activités communes (maquillage...)

b- Avec la médiathèque :

Comme indiqué précédemment, les assistantes participent à des ateliers proposés par les collègues de la médiathèque. Ces ateliers, limités à 5 ou 6 adultes par séance, sont de plus en plus fréquentés et limitent le nombre de séances annuelles par assistante maternelle.

6- Conclusion :

Le relais, lieu ressources poursuit ses missions prioritaires d'information et d'animation.

La mission relative à l'accompagnement à la professionnalisation s'est traduite en 2009 par la diffusion d'information relative au DIF (droit individuel à la formation) et par un appui technique auprès de deux assistantes maternelles se présentant au CAP petite enfance dans le cadre de la VAE (validation d'acquis de l'expérience) : diplôme qu'elles ont obtenu.

En 2010, le travail sur l'accompagnement à la professionnalisation se poursuit ainsi que les réflexions sur le projet de service du relais dans le cadre de l'agrandissement de la maison de l'enfance. Les assistantes maternelles seront associées à cette réflexion.

• LE MULTI – ACCUEIL

Le multi accueil « l'îlot câlin » est ouvert depuis septembre 2003 ; il accueille des enfants âgés de deux mois et demi à cinq ans révolus.

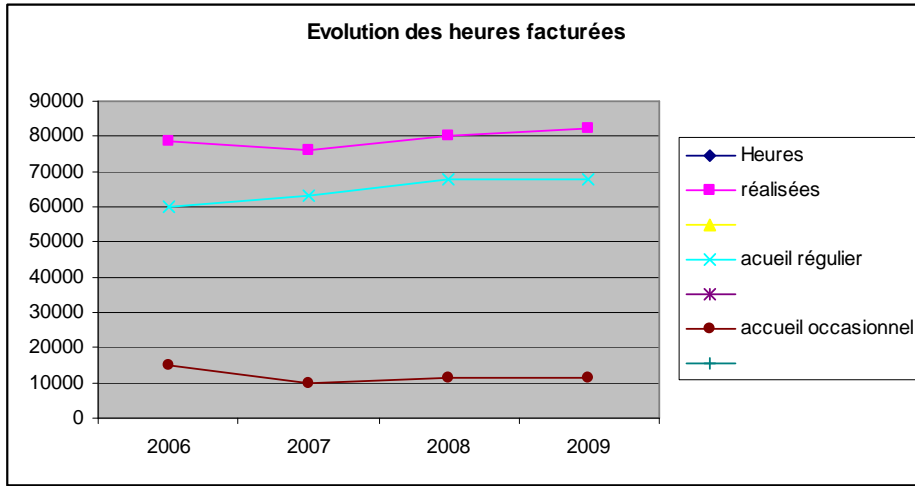
La capacité d'accueil est de 40 places : 30 places en accueil régulier et 10 places en accueil occasionnel, deux places d'urgence et deux pour les familles bénéficiaires du RSA.

I – L'ACTIVITE

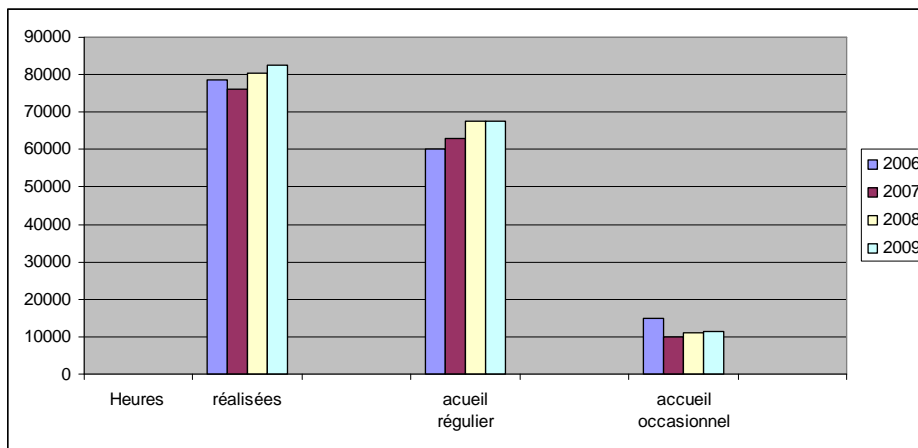
1- La fréquentation

En 2009 le taux de fréquentation est de 81. 61% soit un nombre d'heures total de : 82426H facturées.

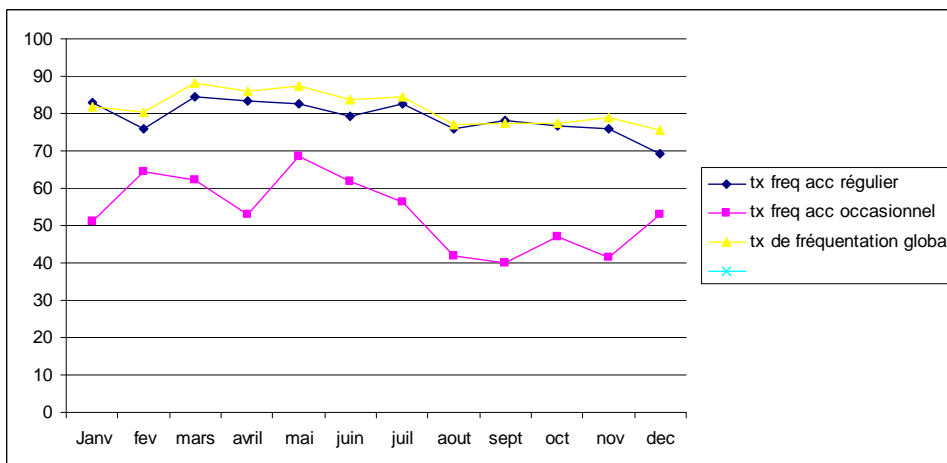
	2006	2007	2008	2009
Heures facturées	78653	76110	80426	82426
accueil régulier	60211	63009	67586	67722
accueil occasionnel	15052	9899	11178	11545

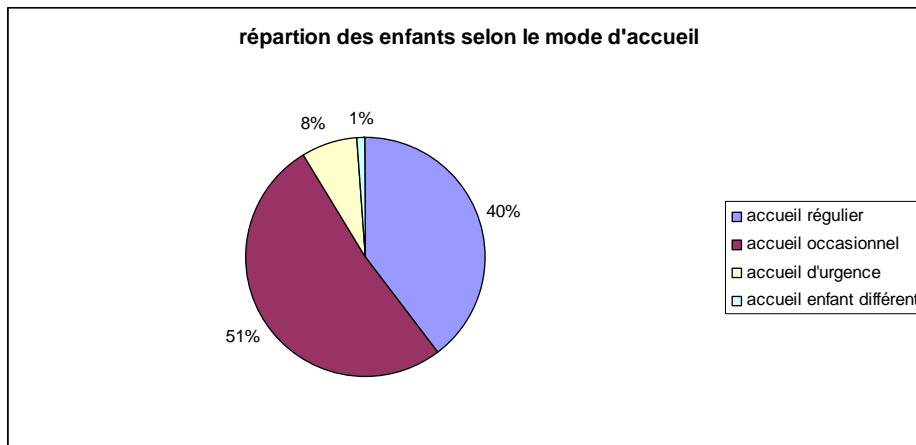


Evolution selon les modes d'accueil



Evolution du taux de fréquentation sur l'année 2009





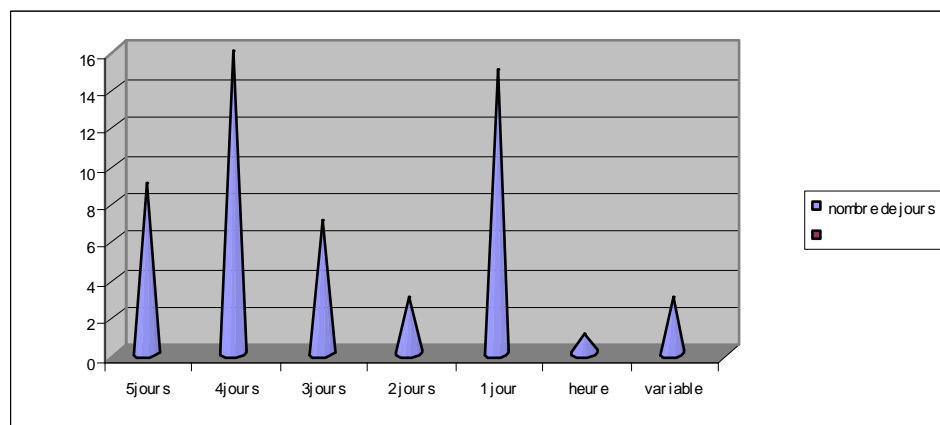
a- L'accueil régulier

Sur 30 places d'accueil régulier, en moyenne sur l'année 51 contrats étaient en cours.

Les contrats sont établis en fonction des besoins des parents et peuvent aller de quelques heures à cinq jours par semaine.

Répartition des jours de présence hebdomadaire

	nombre de jours
5 jours	9
4 jours	16
3 jours	7
2 jours	3
1 jour	15
heure	1
variable	3



Le taux de fréquentation pour l'accueil régulier est de : 78.92 % en heures facturées.

b- L'accueil occasionnel

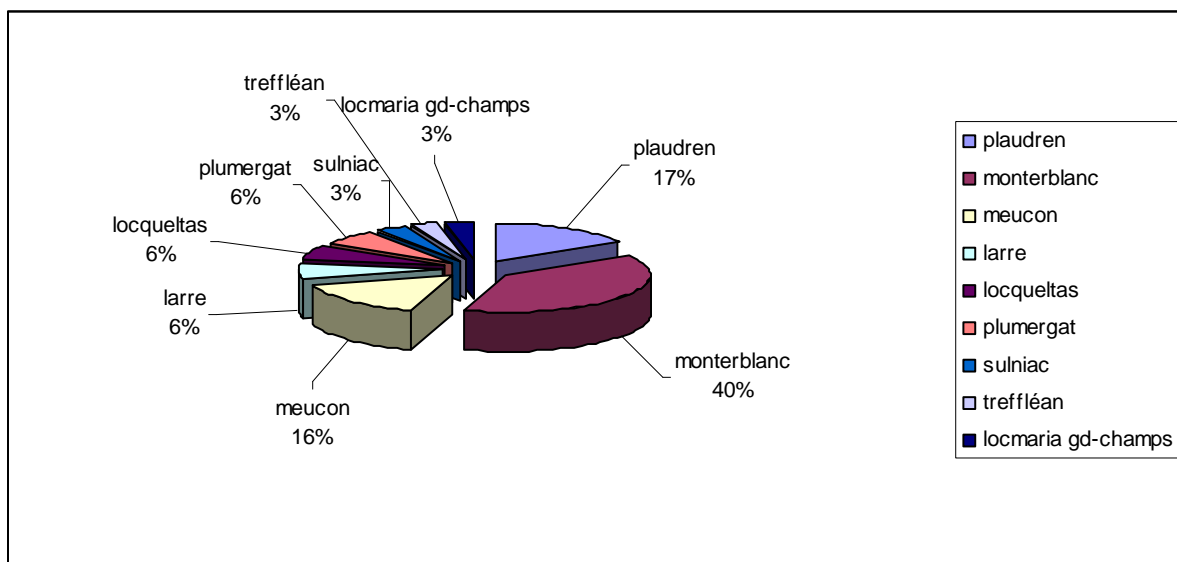
Le multi accueil dispose de 10 places en accueil occasionnel pour les avéens et non avéens n'ayant pas de structure sur leur commune.

95 enfants ont été accueillis sur le mode occasionnel soit en moyenne 43 enfants par mois, pour un taux de fréquentation de 53.36%.

Les possibilités de réservation, pour les avéens, sur des tranches horaires de 2,3 ou 4 heures sont très utilisées et satisfaisantes pour les familles.

Le nombre d'enfants accueillis extérieurs à la commune est de 34, soit 35% de l'effectif

Les communes environnantes utilisatrices de la structure se décomposent comme suit:



c- Le service minimum

Un service minimum est mis en place trois semaines l'été et une semaine entre Noël et le 1^{er} janvier ; heures d'ouverture de 8h à 18h00 pour 10 enfants.

33 enfants ont été présents l'été, et 16 en fin d'année.

d- Les heures gratuites

Sur 84 bons d'heures gratuites expédiées aux familles ayant eu un enfant dans l'année, 18 bons ont été utilisés soit 74h au total (145h en 2008).

e- Les formations assistantes maternelles

Lors des sessions de formation des assistantes maternelles, des places sont réservées pour les enfants qu'elles accueillent. Ainsi 7 enfants ont été accueillis au multi accueil, soit 313h sur l'année.

f- Les contrats temporaires ou accueil d'urgence.

Deux places d'accueil sont réservées à l'urgence, et peuvent faire l'objet de contrat d'accueil temporaire allant de quelques jours à trois mois maximum.

Voici les différents motifs de demandes :

- interruption brutale du contrat avec l'assistante maternelle
- arrêt maladie ou congés de l'assistante maternelle
- formation ponctuelle
- travail ponctuel en intérim
- dépannage vacances d'été
- décès du papa

En 2009, 2243h ont ainsi été réalisées.

Lorsqu'une demande particulière est formulée auprès du RAM (arrêt maladie ou rupture brutale de contrat,...) les responsables du RAM et du multi accueil se concertent pour y répondre au mieux.

2- Les mouvements.

- ♦ Il y a eu 28 contrats arrêtés.

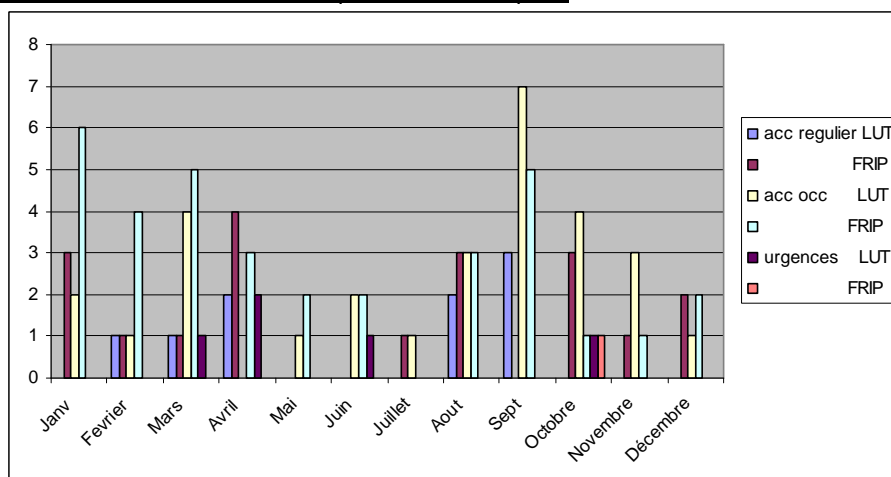
motifs	
départ à l'école	16
déménagement	4
CLSH	7
fin d'activité	1

Age des enfants partis à l'école :

3ans et +	11
entre 2ans et demi et 3 ans	5

♦ 28 nouveaux contrats ont été établis, soit 19 pour l'espace des « fripouilles » (de 2 à 20 mois) et 9 pour l'espace des « Lutins » (de 20 mois à 4 ans) :

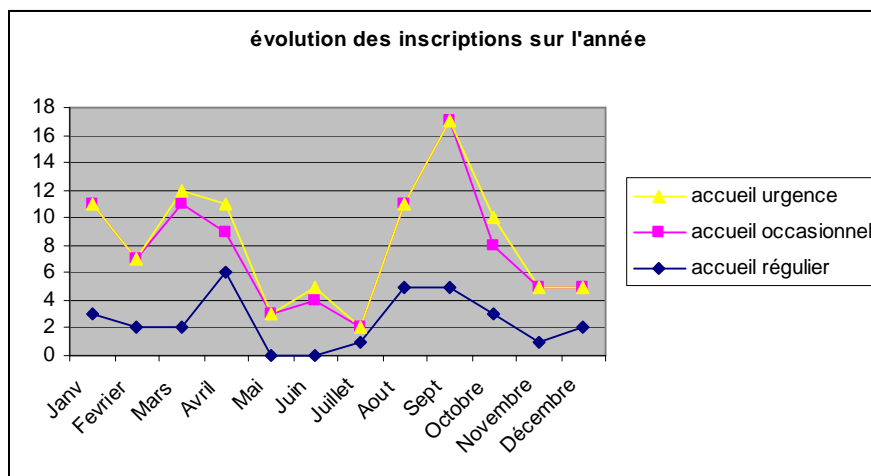
Répartition sur l'année des nouvelles inscriptions, selon l'espace :



♦ Sur l'année, 97 nouveaux dossiers ont été enregistrés tout mode d'accueil confondu.

Tableau des inscriptions sur l'année

	Janv	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Novembre	Décembre
accueil régulier	3	2	2	6			1	5	5	3	1	2
accueil occasionnel	8	5	9	3	3	4	1	6	12	5	4	3
accueil urgence			1	2		1				2		

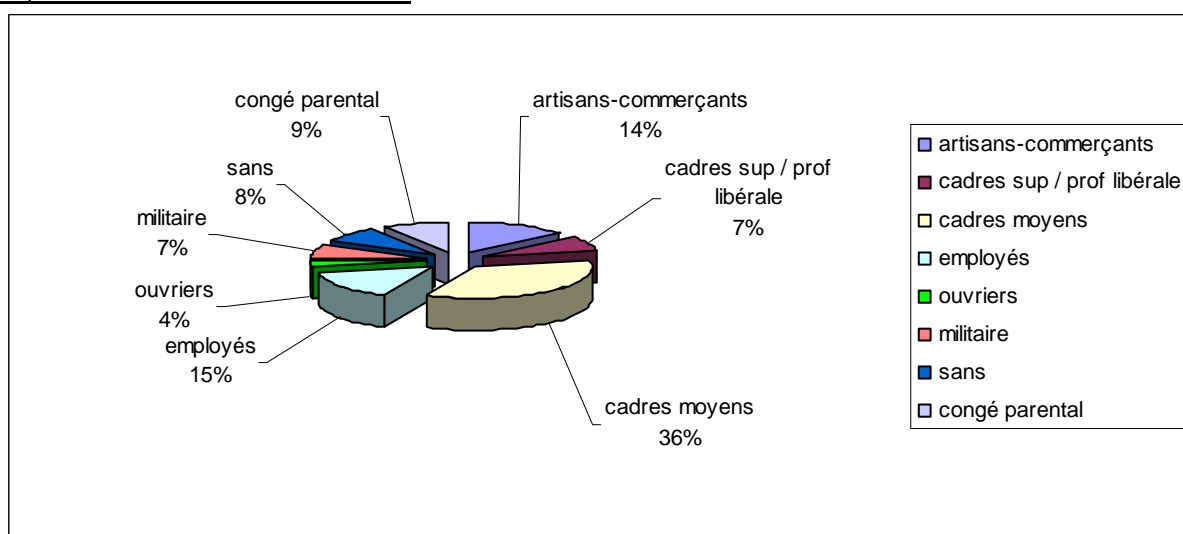


Au total 180 enfants ont été accueillis soit 79 filles et 101 garçons.

	2007	2008	2009
nombre d'enfants accueillis	171	174	180

3- Les catégories socioprofessionnelles des familles utilisatrices :

Répartition des familles selon les CSP.



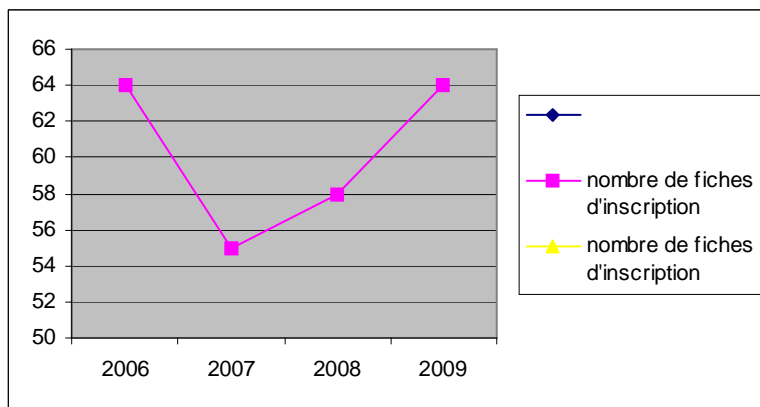
13 enfants sont issus de famille mono parentale soit 7, 2% des enfants accueillis.

4- La liste d'attente :

Le premier contact a lieu au Relais Assistante Maternelles, lieu d'information sur les différents modes d'accueil sur la commune .La demande des parents est alors enregistrée.

Evolution des demandes au multi accueil

	2006	2007	2008	2009
nombre de fiches d'inscription	64	55	58	64



	2006	2007	2008	2009
Nombre de demandes enregistrées	64	55	58	64
Nombre de réponses négatives	18	13	22	20
Nombre d'annulations pour non confirmation	15	9	8	18
Nombre d'annulation pour autres raisons	8	8	6	7
Nombre réponses positives	23	23	22	19

La durée d'attente pour l'obtention d'une place en accueil régulier est d'environ un an : 42 demandes sont en attente pour 2010 et 3 pour 2011.

II- LES POINTS IMPORTANTS DE L'ANNEE 2009

- ◆ L'octroi d'une journée pédagogique a permis à toute l'équipe de se réunir, d'approfondir et mener des réflexions sur le fonctionnement existant, mais aussi une projection sur l'extension envisagée.
- ◆ L'intervention d'une diététicienne a permis de faire le point sur les pratiques quotidiennes et d'améliorer les menus proposés aux enfants : **30 repas sont préparés en moyenne chaque jour.**
- ◆ Le maintien des activités : le poney, chaque semaine ; la médiathèque, avec une fois par mois une animation au multi-accueil ; un atelier d'éveil musical hebdomadaire ; une rencontre mensuelle avec le multi-accueil de Ploeren et avec les résidents de l'EHPAD.
Le carnaval et un spectacle de fin d'année ont réunis petits et grands du multi-accueil et des assistantes maternelles.
- ◆ Les rencontres avec les familles lors du conseil d'établissement en mars, autour d'un goûter dans les bois en juin, et lors d'une soirée en fin d'année.

L'année 2010 verra poursuivre ces activités, et sera très axée sur le projet de service et le projet d'établissement dans le cadre de l'extension de la structure.

• LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS- PARENT

Ouvert sur la commune depuis septembre 2008, il est situé dans la Maison de l'enfance, 1 rue Françoise Dolto.

Ces lieux trouvent leur origine dans les maisons vertes créées à l'initiative de F. Dolto.

Ils permettent aux enfants, et aux adultes (parents ou adultes référents) qui les accompagnent, de participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges.

Les principaux objectifs des LAEP sont :

- de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant
- d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnel (le) s.

Ces lieux participent également à rompre l'isolement et créer du lien social. Ils peuvent aider à prévenir des situations de négligence et de violences.

La fréquentation d'un lieu d'accueil enfants-parents est basée sur le volontariat et le respect de l'anonymat ou au minimum la confidentialité (cf. site caf : mon-enfant.fr).

Le Lieu Accueil Parents Enfant de Saint Avé propose deux rencontres hebdomadaires :

- le jeudi matin de 9h à 12h
- le lundi après-midi de 14h à 17h.

Ces rencontres ont lieu dans la salle de vie du relais assistantes maternelles où deux accueillantes, professionnelles de la petite enfance, sont présentes.

Chaque famille reste libre de son arrivée et de son départ. Les enfants sont sous la responsabilité de l'adulte qui les accompagne.

En 2009, 30 familles différentes ont participé aux séances proposées dont 15 nouvelles familles.

19 sont des familles avéennes et 11 sont extérieures à la commune.

36 enfants différents ont bénéficié de cet espace.

La majorité des enfants présents ont entre 12 mois et 3 ans.

mois	nbre de séances	nbre adultes	nbre enfants	avéens	extérieurs	nbre familles différentes
janvier	8	38	39	23	15	14 (dt 2 nouvelles)
février	4	35	34	24	11	16
mars	9	52	53	32	20	19 (dt 4 nouvelles)
avril	5	35	34	21	13	12
mai	7	43	40	25	18	15 (dt 1 nouvelle)
juin	8	49	47	31	16	17(dt 2 nouvelles)
juillet	1	14	10	6	4	10
septembre	6	22	22	16	6	9(dt 2 nouvelles)
octobre	7	36	33	20	15	12 (dont 1 nouvelle)
novembre	8	36	38	24	18	16(dont 3 nouvelles)
décembre	5	20	22	14	6	13
total	68	380	372			

Si l'on détaille quelques éléments particuliers, on peut souligner la participation assidue pendant plusieurs mois d'un papa, qui a réussi à trouver sa place dans un groupe exclusivement féminin.

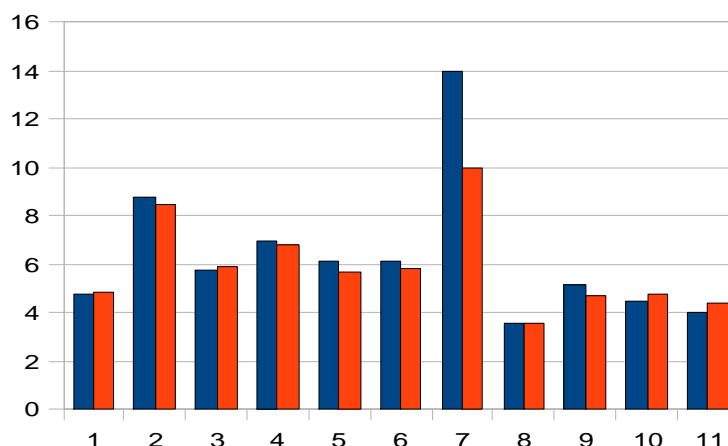
Trois autres papas sont venus sur une séance pour appréhender le lieu où leur enfant venait régulièrement.

Nous accueillons également 4 grand- mères qui ont la garde habituelle de leurs petits- enfants pendant l'activité professionnelle des parents.

Une travailleuse familiale accompagne une famille régulièrement ; l'objectif étant que cette maman parvienne à fréquenter le LAEP sans être accompagnée.

Pendant l'année, nous avons aussi accueilli un enfant en situation de handicap. Sa présence était aussi très régulière.

MOYENNE DE FREQUENTATION DU LAEP EN 2009



La moyenne de fréquentation sur l'année est de 6 enfants par séances. Les séances du lundi après-midi sont moins fréquentées compte tenu des rythmes des siestes des enfants et des organisations familiales.

mois	moyenne adultes/seances	moyenne enfan
janvier	4,75	4,87
février	8,75	8,5
mars	5,77	5,88
avril	7	6,8
mai	6,14	5,7
juin	6,12	5,87
juillet	14	10
septembre	3,6	3,6
octobre	5,14	4,71
novembre	4,5	4,75
décembre	4	4,4

On note également une baisse de fréquentation depuis le mois de septembre, car les enfants qui venaient régulièrement depuis l'ouverture du service ont été scolarisés à la rentrée et n'ont pas tous été remplacés par de nouvelles familles.

Nous avons noté également que ce lieu a été utilisé comme une première étape par des familles qui se sont ensuite orientées vers le multi- accueil après quelques séances.

Majoritairement, les usagers restent présents sur des créneaux de 2 heures: avec des arrivées et des départs échelonnés sur l'ensemble de la séance en fonction du rythme des enfants et de la famille.

Au fur et à mesure des séances, on observe un changement dans le comportement des enfants. La fréquentation étant régulière pour nombre d'entre eux, l'utilisation de l'espace, des jeux et le rapport aux autres est peu à peu facilité.

Certaines familles ont exprimé en juin le souhait de pouvoir continuer à participer aux séances bien que leur enfant soit scolarisé à la rentrée et qu'il aurait 3 ans (âge limite de fréquentation que nous avons initialement arrêté). Les demandes, l'intérêt de poursuivre ce qui avait été initié et le souci de répondre au mieux à un besoin exprimé des usagers ont conduit à une modification du règlement intérieur pour la rentrée de septembre 2009.

Les parents témoignent de l'intérêt des échanges entre eux et avec les accueillantes : ils permettent de dédramatiser certaines situations liées à l'alimentation de l'enfant, à l'apprentissage de la propreté.....

Nous avons vu des liens se créer entre adultes et des relations se tisser au- delà des séances.

Certains parents ont souhaité laissé une trace de leur passage : un cahier est désormais à la disposition de ceux qui désirent s'exprimer sur ce lieu.

L'objectif 2010 sera de développer la communication et l'information sur le LAEP. Il semble que ce lieu et ses missions ne soient pas clairement identifiés comme espace d'accueil, convivial et lieu ressources.